



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

ÉQUIPE PRÉSIDENTIELLE
BILAN D'ACTIVITÉ 2014



SOMMAIRE

Denis VARASCHIN , président.	3
Thierry VILLEMIN , premier vice-président, Conseil d'administration et relations internationales	5
Nicole ALBÉROLA , vice-présidente assessesseure, Inter-établissements	9
Roman KOSSAKOWSKI , vice-président, Recherche	11
Rachel BOCQUET , vice-présidente assessesseure, Relations avec les entreprises	14
Philippe GALEZ , vice-président, Formation et vie universitaire	16
Jean-Louis PIN , vice-président assessesseur, Orientation et insertion professionnelle	19
Thierry ROLANDO , vice-président, Communication et développement	21
David BAILLEUL , vice-président, Personnels et action sociale	23
Jean-Pierre BÉGUIN , vice-président, Patrimoine et développement durable	25
Laurent TABOUROT , vice-président, Systèmes d'information	27
Lionel VALET , vice-président, Enseignement numérique	30
Jean-Louis FERRARINI , conseiller pédagogique de l'établissement	33
Pascale BALLAND , chargée de mission, VAE / VAPP	34
Fabienne GILLONNIER , chargée de mission, Égalité femmes / hommes	35
Nadine BUÈS , chargée de mission, Vie culturelle étudiante et personnels	37
Nathalie CAYLA , chargée de mission, Culture scientifique et technique	39
Benoît STUTZ , chargé de mission, Solaire	41
Annie ROUARD , chargée de mission, Relations avec l'Institut Français du Tourisme	42
Jean-Jacques DELANNOY , chargé de mission, Grotte Chauvet	44
Frédéric TURPIN , chargé de mission, Francophonie	46
Massimo LUCARELLI , chargé de mission, Europe et transfrontalier	48
Thierry ROLANDO , chargé de mission, Relations avec la Suisse	50
Patrick PIGEON , chargé de mission, Grands projets techniques internationaux	52
Michaël KOHLHAUER , chargé de mission, FLE et cours en langue anglaise	53

PRÉSIDENT

Denis VARASCHIN
presidence@univ-savoie.fr



Cette année aura conduit à traiter des dossiers déterminants, comme la constitution des rapports d'autoévaluation remis à l'AERES¹, devenu HCERES, et l'accueil de ses experts au titre du site académique ainsi que de nos unités de recherche, les délicates mais finalement fructueuses discussions sur un CPER en forte baisse ou le positionnement par rapport à la structuration du site académique et du très structurant IDEX Université Grenoble Alpes (UGA). Par rapport à la COMUE UGA, le conseil d'administration du 27 mai 2014 aura suivi la position de l'équipe présidentielle en votant en faveur d'un statut d'associé dit « renforcé », accompagné d'une relecture de ce positionnement en 2016, une fois la fusion acquise des universités grenobloises. En ce qui concerne l'IDEX, le Conseil d'administration du 20 janvier 2015 a également suivi la proposition de l'équipe présidentielle en rejetant à l'unanimité son volet gouvernance qui porte fusion de l'USMB avec les autres universités de l'académie, et en validant largement la participation de notre établissement aux projets du volet scientifique (recherche, formation, valorisation et transfert, etc.).

Notre université s'est renforcée autour d'une ouverture internationale, transfrontalière et francophone, cette dernière confortée par l'obtention

d'une chaire Senghor. Elle a également progressé avec l'émergence d'un champ de recherche-formation-valorisation « Montagne-Tourisme-Sport » marqué par la mise en place d'un pôle d'excellence IFT « Montagne inventive », le dépôt d'un projet de campus des métiers et l'organisation de la reprise de l'Institut de la Montagne qui s'est accompagnée dès le mois de juillet d'un premier appel à projets. Notre recherche en a particulièrement bénéficié, tout comme elle a pu entrer dans le bâtiment Hélios qui lui offre d'exceptionnelles conditions de travail aux côtés du CEA, tout comme elle profitera des nouvelles allocations doctorales obtenues de la part du ministère.

Nos tutelles doivent faire face à la crise des finances publiques. La stagnation des ressources et la hausse des charges constituent un défi considérable à relever dans une université largement sous dotée. Nous l'avons fait notamment par des mesures d'économie qui auront permis de poursuivre la politique de titularisation des personnels engagée en 2013 et une augmentation sensible de la prime de fin d'année pour tous, deux choix forts en période de baisse des ressources. Nous l'avons fait en renouvelant le contrat avec l'APS, ce qui n'avait rien d'évident au regard de la situation de collectivités départementales à l'avenir incertain qui auront manifesté en cette occasion, une nouvelle fois, leur soutien à l'université. Nous l'avons fait en relançant les discussions avec Chambéry Métropole,

¹ Ce document est accessible sur le site de l'Université Savoie Mont Blanc : http://www.univ-savoie.fr/fileadmin/Communication/fichiers_2014_2015/Rapport_d_autoevaluation_-_USMB.pdf

qui devrait venir à nos côtés dans les mois qui s'ouvrent. Nous l'avons fait en lançant une initiative en faveur de la création d'une fondation, qui pourrait voir le jour en 2015.

En 2014, l'évolution de l'identité a été engagée, dans le respect du passé et le souci de préparer l'avenir. Il s'est agit d'une décision significative permettant de mieux représenter les deux départements de la Savoie et de la Haute-Savoie, de mieux s'inscrire dans l'évolution en cours des grands services sur ce territoire qui forme système, de mieux apparaître tant au niveau national qu'international aux côtés d'une COMUE Université Grenoble-Alpes.

Cette visibilité aura aussi été confortée par notre implication dans le projet de la Grotte Chauvet et particulièrement le *ranking* américain *US News and World Reports*, qui a classé l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) en 15^e position nationale. Ce brillant résultat atteste la place incontournable occupée par notre établissement dans le paysage national. Il est le fruit du travail de tous, sur plusieurs générations, et témoigne du volontarisme sur la longue durée des Pays de Savoie à développer un enseignement supérieur et

une recherche au plus haut niveau.

Il nous oblige à un projet ambitieux, celui qui a été voté par nos instances, qui repose sur une stratégie de différenciation, de complémentarité et de coopération s'inscrivant dans la trajectoire historique de l'USMB. Il s'agit de rester une université pluridisciplinaire de plein exercice, moderne, attractive et scientifiquement visible car intégrée dans les stratégies de recherche nationale et européenne, qui se développe en relation de partenariat avec les autres établissements de l'académie, de la région ainsi que ceux de la Suisse et de l'Italie voisines. Travailler en réseau collaboratif est une évidence, une réalité et une nécessité pour l'USMB qui appelle de ses vœux des interactions utiles et créatrices de valeur. Pour autant, le maintien de la souveraineté, c'est-à-dire de la capacité de décider pour soi, est gage d'avenir. C'est donc un choix responsable que d'aller vers un ensemble souple, agile, riche de sa diversité, qui permet, dans le cadre d'une stratégie cohérente, d'assurer à chacun son autonomie et d'instaurer un dialogue respectueux de tous.

PREMIER VICE-PRÉSIDENT CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RELATIONS INTERNATIONALES

Thierry VILLEMIN

vpca@univ-savoie.fr



OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

Le VPCA est en charge de l'ensemble des questions relatives à la gouvernance et aux ressources financières de l'établissement. Il prépare les réunions du Conseil d'administration en formation plénière et restreinte et anime les commissions de travail qui lui sont rattachées (bureau du CA, commission des moyens, commission des statuts, etc.). Le VPCA représente l'établissement dans ses relations extérieures pour les questions d'ordre financiers et lorsque le président est empêché. Il est également en charge des questions internationales.

BILAN DE L'ANNÉE 2014

La révision des statuts et le toilettage du règlement intérieur

À la suite de la promulgation de la loi du 22 juillet 2013, de nouveaux statuts pour l'USMB ont été élaborés et adoptés par le CA. Ces nouveaux statuts intègrent une redéfinition des rôles respectifs du CA et du Conseil académique qui décharge partiellement le CA, le plus souvent dans des attributions liées à sa formation restreinte aux enseignants et enseignants-chercheurs. Le nouveau mode de fonctionnement a été mis en place à l'automne 2014.

Le budget : une tâche centrale, de sa préparation au suivi de son exécution

Sous l'autorité du président, le VPCA a préparé les deux budgets rectificatifs 2014

et le budget initial 2015. Ce travail se fait avec l'appui des directions des affaires financières, de l'aide au pilotage et des ressources humaines.

L'engagement d'aller vers la maîtrise complète des charges d'amortissement et la planification des investissements a été tenu. Un nouveau mode de gestion mutualisée des investissements a été mis en place pour ce qui concerne les dépenses hors-recherche. Un plan d'investissement a été élaboré pour 2014. Le modèle d'allocation des moyens aux composantes a été impacté par ce changement. Désormais, les volets investissement et fonctionnement sont distincts, clarifiant le dialogue de gestion pour le concentrer davantage sur la question de moyens nécessaires au fonctionnement de l'année. En 2015, l'enveloppe fonctionnement allouée à la formation a été maintenue à son niveau de 2014. L'engagement vers une maîtrise complète des charges d'amortissement sera complété en 2015 avec l'incorporation du volet recherche qui, s'il apparaît plus compliqué à résoudre, n'en est pas moins incontournable. En effet, certaines unités de recherche doivent actuellement faire face à des charges d'amortissement qui dépassent largement les moyens récurrents que l'université leur alloue. De manière globale, l'objectif visé à court terme est celui d'une légère baisse du montant des amortissements puis d'une stabilisation de celui-ci sur le moyen terme.

Le suivi de l'exécution budgétaire de l'année en cours concerne principalement

la consommation mensuelle de masse salariale. Les états réalisés par la DAP se fondent sur une analyse différée des journaux de paie au regard d'une prévision établie annuellement. En 2014, les prévisions réalisées sur la base du budget initial se sont révélées fortement sous-estimées. Elles ont conduit à une révision à la hausse de celle-ci en utilisant les recettes nouvelles apportées par l'allocation de 18 nouveaux emplois. Un suivi politique mensuel a été mis en place (Président, VPCA, VPPAS et VPCD). Des consignes de vigilance ont été édictées, qui ont permis un fonctionnement sur la deuxième partie de l'année en accord avec les nouvelles prévisions. Deux demandes fortes ont été présentées aux services :

- une fiabilisation de la prévision, qui peut être obtenue grâce à la numérotation des emplois demandée pour janvier 2015 ;
- une meilleure réactivité par rapport aux actes de paie ; cette dernière s'obtiendra grâce à l'utilisation d'un outil intégré de gestion des paies dont la mise en place doit être une priorité des services en 2015.

La préparation du budget initial 2015 a révélé à nouveau les difficultés croissantes qui se posent à l'établissement dans l'équilibre de son budget :

- des charges qui augmentent (coût croissant de l'énergie, augmentation du nombre d'étudiants et des surfaces, explosion du coût des redevances informatiques et des ARE, hausse du GVT qui se cumule à celles des années antérieures, non compensation de l'exonération des étudiants boursiers et de la GIPA, etc.) ;
- des recettes qui stagnent ou sont en diminution pour la plupart d'entre elles (dotation État, contrats ANR, financements de l'APS et de la Région Rhône-Alpes).

Les mesures d'économie de fonctionnement au niveau de la présidence ayant atteint leurs limites, la recherche de l'équilibre budgétaire oblige désormais l'établissement à agir sur une réduction de ses frais de personnels. En corollaire, cela renforce la nécessité d'adapter l'offre de formation aux ressources disponibles et contraint à analyser avec le plus grand soin la soutenabilité financière de la nouvelle offre qui se mettra en place à compter de la rentrée 2016. Ce travail, qui trouvera son aboutissement en 2015, a été commencé en 2014 avec la personnalisation et le déploiement de l'outil Ametys.

L'outil intranet mis en place en 2013 pour s'accorder avec les composantes sur leur potentiel annuel a été fiabilisé et complété en 2014 par un nouvel outil de renseignement des effectifs prévisionnels et de mesure de la charge d'enseignement ouvrant droit au partage de moyens.

Le lien avec la COMUE et le groupe des VPCA

Le VPCA participe à des réunions de travail régulières avec ses homologues de la COMUE. L'objectif est d'examiner les questions financières en amont des bureaux de la COMUE et des réunions de chefs d'établissement. En 2014, ces réunions ont perdu progressivement de leur efficacité. Il devient de plus en plus difficile de tenter de faire reconnaître la nécessité d'un rééquilibrage des moyens au sein de la COMUE, en faveur de l'USMB.

La préparation du rapport d'autoévaluation HCERES

La première partie de l'année 2014 a été largement occupée par la préparation du rapport d'autoévaluation de l'établissement. Six groupes de travail ont été constitués par le VPCA et réunis à 2 ou 3 reprises entre février et avril 2014. À l'issue de ce travail, et de différentes réunions d'harmonisation

au sein de l'équipe présidentielle, les trois chapitres « Stratégie et gouvernance », « Europe et international », « Pilotage et gestion du dossier d'autoévaluation » ont été rédigés.

La participation à la vie interne de l'administration centrale

Le VPCA accompagne la DGS dans la démarche de projet de service initiée en 2013. Il anime le comité de pilotage *ad hoc* qui s'est réuni en février 2014 pour effectuer un bilan d'étape un an après la mise en route de la démarche et fixer le cadre de l'action à tenir sur l'année. Pour autant, peu de progrès ayant été constatés sur ce dossier en 2014, il conviendra en 2015 de lui donner une nouvelle dynamique. Le travail réalisé en 2013 a néanmoins été utile à deux niveaux : il a contribué à alimenter à la fois l'autoévaluation du fonctionnement des services réalisée pour le HCERES et la cartographie des risques qui est maintenant réalisée annuellement par toutes les directions.

La charge de représentation du président

En l'absence du président, le VPCA anime le bureau de l'équipe présidentielle et représente le président en diverses occasions : cérémonies de remise des diplômes, inaugurations, ouvertures de colloques, réunions organisées par le recteur.

Les relations internationales

En 2014, plusieurs délégations internationales ont été reçues à l'USMB : université d'État d'Irkoutsk et université du Baïkal (Russie), université de Bydgoszcz (Pologne), Ministère de l'Enseignement supérieur de Madagascar et délégation de l'université de Fianarantsoa, délégation représentative des universités de Géorgie, université Normale du Sichuan et université du tourisme du Sichuan (Chine), université de Pitesti (Roumanie). À chaque fois, des

séances d'échange et des visites sur site ont été organisées et ont mobilisé le VPCA.

Le VPCA a mené deux délégations pluridisciplinaires en Chine (Chengdu et Guilin) et en Russie (Irkoutsk). En Chine, les accords avec l'université Normale du Sichuan qui étaient inachevés ont été réécrits sur une base tripartite impliquant également et distinctement l'AGISEFE. Un dialogue a été établi avec les autorités consulaires et Campus France en vue de simplifier les démarches administratives des étudiants en mobilité dans le cadre des conventions intéressant la licence « Alpes-Sichuan ». Le partenariat privilégié engagé avec l'université d'État d'Irkoutsk a été réaffirmé. Quatre accords d'échange spécifiques ont été signés avec cette université et ont déjà donné lieu en 2014 à la mobilité de 6 étudiants.

Le VPCA a participé au salon de l'*European Association for International Education* (EAIE) qui s'est tenu à Prague en septembre 2014. Un point d'information « Université Savoie Mont Blanc » a été tenu au sein du stand Campus France. Plusieurs universités étrangères ont été rencontrées et le VPCA a assisté à plusieurs conférences-débats notamment sur les stratégies internationales et les risques liés à la mobilité étudiante.

Une école internationale d'été a été organisée à Évian sur la thématique de l'écologie lacustre, dans le cadre de la Chaire Unesco des ressources en eau. Elle a rassemblé une trentaine d'auditeurs de 14 nationalités différentes, ainsi qu'une quinzaine d'intervenants originaires de plusieurs universités européennes et russes. À la suite de cette école, un projet Interreg France-Suisse autour des ressources en eau a été amorcé. Il devrait associer, dans un grand projet transfrontalier, aux côtés de l'USMB, l'université de Genève, l'École polytechnique fédérale de Lausanne ainsi que la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de la HES-SO (Genève).

PERSPECTIVES 2015

Budget :

- mise en place du décret relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) : une préparation et un accompagnement au changement sont essentiels ;
- généralisation de la mutualisation des amortissements et des investissements, avec extension du dispositif mis en place en 2014 au domaine de la recherche ; élaboration d'un plan complet d'investissement pluriannuel ;
- allocation de retour à l'emploi : autorisation de financement de l'adhésion à Pôle Emploi demandée au rectorat.

Pilotage :

- cartographie des activités (en relation avec la DGESIP) ;
- évaluation prévisionnelle du coût de la nouvelle offre de formation et analyse de sa soutenabilité financière ;
- budget masse salariale : utilisation de la numérotation des emplois dans le suivi de l'exécution annuelle et la prospective; élaboration de tableaux de bord « temps réel ». Révision du processus de déversement des actes de paie dans SIFAC.

Gouvernance :

- révision du projet d'établissement en cours et rédaction de celui à venir ; pilotage des volets « gouvernance » et

« international », et participation aux autres groupes de travail.

Relations internationales :

- organisation d'un évènement international type « quinzaine de l'international » à l'échelle de l'université ;
- visite en délégation au Québec, avec travail spécifique à réaliser avec l'université du Québec à Trois-Rivières dans le domaine de l'enseignement numérique ;
- approche des universités marocaines et malgaches avec objectif de développement de formations délocalisées ;
- poursuite du cycle « Écoles d'été internationales » avec en 2015 une école sur le thème des Énergies renouvelables en lien avec la HES-SO et l'UQTR ;
- identification des partenaires stratégiques ou porteurs de forts développements parmi l'ensemble des partenaires « Erasmus + » actuellement conventionnés ;
- recherche d'une grande université étrangère pouvant être intéressée pour établir un partenariat stratégique avec l'USMB ;
- réflexion stratégique sur la politique linguistique pour accompagner la mobilité et l'élargissement des bassins d'emploi.

VICE-PRÉSIDENTE ASSESSEURE INTER-ÉTABLISSEMENTS

Nicole ALBÉROLA

vp.inter-e@univ-savoie.fr

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

Dans le cadre des travaux au sein de l'USMB qui ont précédé et suivi le vote de la loi ESR de 2013, la VP Inter-établissements vient en appui à la réflexion stratégique de la place de l'université et de son avenir au sein du site académique grenoblois et plus largement de Rhône-Alpes.

BILAN DE L'ANNÉE 2014

L'USMB dans le contexte du site académique de Grenoble et de la loi ESR

La VP inter-E, membre du bureau et du CA du PRES/COMUE et deuxième représentant de l'USMB auprès de ces instances, a contribué à la réflexion sur le positionnement de l'USMB dans le nouveau cadre du regroupement des établissements d'enseignement supérieur de l'académie de Grenoble, regroupement qui est imposé par la loi.

À partir d'une analyse critique des statuts de la COMUE UGA, structuration choisie par les établissements grenoblois, et d'une veille informative réalisée sur les regroupements d'établissements sur le territoire français, la VP Inter-E a contribué à informer les membres du Conseil d'administration de l'USMB sur les différentes possibilités offertes par la loi ESR, en l'occurrence :

- soit entrer dans la COMUE en qualité de membre ;
- soit bénéficier d'un statut d'associé renforcé.

Le choix du CA de l'USMB s'est porté sur un statut d'associé renforcé jusqu'en 2016.

La VP Inter-E, en étroite collaboration avec l'équipe présidentielle et notamment avec le président et le VPPAS, a contribué à élaborer un projet de convention d'association renforcée à la COMUE UGA, projet appuyé par une analyse sur les conventions d'association d'autres établissements français.

Outre le travail d'information auprès des instances de l'USMB et des cadres de l'établissement, la VP Inter-E, en appui au VPCA, a contribué à l'analyse critique du budget 2015 de la COMUE afin de définir, en particulier, les attendus et la contribution de l'USMB à ce budget.

L'USMB, autoévaluation et préparation du prochain contrat de l'établissement

Sous l'égide du VP Formation et vie universitaire, la VP Inter-E, membre du CEEDOF, a animé le groupe de travail d'autoévaluation AERES du volet « Vie de campus » du contrat 2011-2014 et a contribué à l'expertise en qualité de conseil de plusieurs rapports d'autoévaluation de formation.

La VP Inter-E a également contribué au groupe de travail consacré à l'autoévaluation du volet « stratégie, gouvernance, pilotage » animé par le VPCA.

En collaboration avec le VP Formation et vie universitaire, le VP Recherche et la VP Relations entreprises, la VP Inter-E a contribué à la définition des axes stratégiques et des champs de formation et de recherche permettant de mettre en relief les atouts de l'USMB.

Poursuivant le travail entamé en 2013, la VP Inter-E a participé à la réflexion sur la future offre de formation, en particulier celle concernant les masters, dans le cadre de rencontres avec les porteurs de projet ou avec les directeurs de composantes orchestrées par le VP Formation et vie universitaire.

Outre la contribution à la réflexion collective autour du projet d'établissement 2016-2020, la VP Inter-E, à la demande du VPCA, a réalisé une veille informative concernant notamment les différents types de structuration juridique pour l'Institut de la Montagne ainsi que sur l'opportunité de créer une UB recherche au sein de l'USMB.

PERSPECTIVES 2015

Au sein de l'équipe présidentielle, la VP Inter-E poursuivra sa mission de veille informative et de représentation auprès de la COMUE UGA.

La VP Inter-E viendra également en appui à la définition opérationnelle du projet d'établissement et en particulier à la définition de la future offre de formation sous la responsabilité du VP Formation et vie universitaire.

VICE-PRÉSIDENT RECHERCHE

Roman KOSSAKOWSKI

vpcs@univ-savoie.fr



OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

En application de la loi du 22 juillet 2013, l'établissement a mis en place le Conseil académique, composé notamment d'une commission recherche qui a remplacé le conseil scientifique. L'année 2014 aura également vu la préparation des dossiers de l'autoévaluation de l'établissement, des formations et des unités de recherche pour l'AERES/HCERES, auxquels s'ajoutent les dossiers de la COMUE. C'est également la COMUE qui porte le dossier de l'IDEX, qui sera déposé en janvier pour un examen par le jury dans le courant de l'année 2015.

Les activités du VP Recherche, avec l'appui de la VP Relations entreprises, des directeurs du collège doctoral, de l'école doctorale SISEO et de la Direction de la Recherche et des Études Doctorales, comportent les activités qui abordent plusieurs aspects de la vie scientifique et administrative de l'université : participation à la répartition et à la gestion des ressources humaines affectées à la recherche, répartition des moyens financiers, techniques et immobiliers entre les laboratoires et autres structures de recherche, politique et gestion des contrats de recherche et de valorisation, politique et gestion des études doctorales, actions de diffusion de la culture scientifique et technique. À ces activités, que l'on pourrait qualifier de régaliennes et récurrentes, sont associées les missions de représentation du président et de l'établissement auprès des partenaires extérieurs : organismes de recherche, structures académiques et régionales (en particulier les COMUE) et

nationales (réseaux des VP Recherche de la CPU, Alliances, etc.) ainsi que la gestion de quelques dossiers particuliers. Enfin, la réflexion stratégique sur la politique et la structuration de la recherche, de la valorisation et de la formation doctorale à l'université ainsi que la préparation de la partie relative à la recherche du contrat d'établissement relèvent naturellement des activités du VP Recherche.

BILAN DE L'ANNÉE 2014

Participation à la répartition et à la gestion des ressources humaines affectées à la recherche

Ces activités concernent :

- la politique des nouveaux emplois d'enseignants-chercheurs, ATER, PAST et du personnel BIATSS ;
- la validation des nominations des directeurs, des directeurs adjoints, des comités scientifiques des laboratoires ;
- le traitement des demandes de changement des laboratoires ou des sections CNU par les enseignants-chercheurs ;
- l'attribution des CRCT, des aménagements des services des PRAG, des jeunes MCF, des directeurs des laboratoires, délégations CNRS et autres organismes de recherche ;
- la titularisation des MCF stagiaires, classement d'échelon des nouveaux PR et MCF ;
- les modalités, les barèmes et les attributions individuelles des PEDR ;
- les dossiers d'avancement de grade des enseignants-chercheurs (commissions mixtes CA/CAC) ;

- les attributions des éméritats ;
- la mise en place des comités consultatifs et des comités de sélection.

Répartition des moyens financiers, techniques et immobiliers entre les laboratoires et autres structures de recherche

Ces activités concernent :

- la répartition des dotations aux laboratoires, fédérations et plateformes : partie récurrente (socle) et sur projets (EOM), dossiers spécifiques fédérations et plateformes (poursuite de l'évolution de la grille de répartition concernant les dotations, inclusion de l'évolution de l'assujettissement à la TVA) ;
- la gestion de l'appel à projet de la commission recherche (projets de recherche, colloques, professeurs invités, post-docs), appui à la VPRE dans la gestion du nouvel appel à projet « Montagne » ;
- poursuite de la collaboration avec le SCDBU sur la documentation recherche (analyse détaillée des coûts des abonnements recherche, travail d'optimisation) et avec le VPSI et le SCDBU sur le projet SAGA (développement de la mise en ligne de la production scientifique en accès libre) ;
- la négociation et préparation des appels à projet « AGIR-PEPS » et « AGIR-POLES » au sein de la COMUE ;
- en collaboration avec le VP Patrimoine et développement durable et la Direction du Patrimoine, les arbitrages concernant les conventions d'occupation du bâtiment « Maison de la Mécatronique ».

Politique et gestion des contrats de recherche et de valorisation (en collaboration et/ou en soutien aux actions de la VP Relations avec les entreprises)

Ces activités concernent :

- les contrats de recherche et subventions recherche avec les organismes nationaux et internationaux (Europe et internationaux, ANR, etc.) et collectivités territoriales (Région Rhône-Alpes, APS, etc.) ;
- les contrats de recherche et de prestation de service avec les entreprises et organismes privés ;
- la politique des brevets et de la création d'entreprises ;
- la politique de diffusion de la CSTI (deux actions en particulier : Amphis pour Tous et Fête de la Science) ;
- suivi du dossier de la SATT et positionnement de l'USMB au sein de cette nouvelle structure, participation aux négociations portant la création de l'antenne de la SATT en Savoie.

Politique et gestion des études doctorales

Il s'agit, en s'appuyant sur les directeurs du CODUS et de l'ED SISEO, de :

- mener une politique de valorisation et de développement des études doctorales à l'USMB dans le contexte académique complexe (multitude des écoles doctorales thématiques sur Grenoble, collèges doctoraux en pleine évolution, inscriptions pédagogiques auprès de la COMUE de Grenoble, etc.) ;
- attribution des labels DCE et autres labels aux doctorants ;
- attribution des allocations doctorales de l'établissement, préparation des dossiers des allocations APS.

Il s'agit également :

- du suivi sur le plan politique et organisationnel du dossier du collège doctoral de site ;
- de la négociation de la prise en compte de l'activité de formation doctorale de l'université dans l'attribution des moyens dans le cadre des enquêtes ministérielles et conventions de reversement des

droits entre la COMUE et l'USMB et de la veille à l'application effective des accords conclus.

Missions de représentation de l'université auprès des partenaires extérieurs:organismes de recherche, structures académiques, régionales (en particulier les PRES/COMUE) et nationales

Les représentations auprès des organismes concernent :

- le CNRS et ses instituts, pour la gestion, le suivi et la politique commune des UMR et autres structures communes ;
- le CNRS, IRD et IFSTTAR pour la gestion, le suivi et la politique commune d'ISTerre ;
- l'INRA, pour la gestion, le suivi et la politique commune du CARTEL ;
- la délégation CNRS Alpes, pour la politique contractuelle ;
- le CEA, pour le dossier INES et Maison de la Mécatronique ;
- le CERN, pour les collaborations en physique.

Les représentations sur les dossiers recherche se font également auprès des universités de la région, en particulier dans le groupe de travail des VPCS de la COMUE UGA (dossiers sur des actions communes, collège doctoral, signature unique, PEPS, pôles scientifiques, etc.).

Dossier de l'autoévaluation de l'établissement, de la formation doctorale et des unités de recherche dans le cadre de l'AERES/HCERES (travail en commun avec la VPRE) :

- responsabilité de la mise en place et l'animation du groupe de travail en charge de la recherche, de la valorisation et de la formation doctorale ;
- rédaction de la partie recherche/valorisation/formation doctorale de l'autoévaluation de l'établissement ;
- rédaction de cinq dossiers « champs de recherche/formation »

à destination de la section unités de recherche de l'AERES/HCERES ;

- rédaction du dossier politique scientifique à destination de l'AERES/HCERES - section établissements ;
- organisation de la préparation, de la relecture et de la transmission des dossiers des unités de recherche à l'AERES/HCERES.

Dossiers particuliers :

- représentation de l'établissement dans le groupe en charge de la préparation du dossier IDEX du site ;
- participation au groupe de travail DGESIP-DGRI sur l'analyse des coûts de la formation et de la recherche ;
- participation à la mise en place du Conseil académique est ses conseils restreints.

PERSPECTIVES 2015

Au niveau de la COMUE, l'année 2015 sera marquée par la mise en place des structures de la communauté (Conseil académique, pôles de recherche) et le dépôt du dossier de l'IDEX UGA.

Au niveau de l'établissement, l'année 2015 sera l'année de l'évaluation par le HCERES, de l'écriture du nouveau projet d'établissement et de la négociation du nouveau contrat pluriannuel avec le MENESR, ainsi que des contrats avec la Région Rhône-Alpes Au sein de l'établissement, la centralisation des amortissements recherche sera étudiée afin de fluidifier le processus d'investissement.

Sur l'ensemble de ces dossiers, le VP Recherche sera particulièrement impliqué sur les thématiques concernant la recherche, la valorisation et la formation doctorale.

VICE-PRÉSIDENTE ASSESSEURE RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

Rachel BOCQUET

vpre@univ-savoie.fr

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

La VPRE a pour objectif de renforcer l'ouverture, la visibilité et la reconnaissance de l'USMB auprès de son environnement socio économique, à travers la valorisation de la recherche issue de ses 19 laboratoires. Elle est en charge du pilotage de la cellule valorisation de l'établissement qui remplit une fonction de conseil et d'appui aux laboratoires ainsi qu'à leurs partenaires industriels. Les collaborations entre les laboratoires de l'USMB et les acteurs socio-économiques sont appelées à jouer un rôle croissant dans un contexte en forte évolution. Elles permettent aux entreprises d'innover dans différents champs (technologiques ou organisationnels), aux territoires de se développer et aux laboratoires de disposer de moyens financiers parfois nécessaires à leur fonctionnement.

BILAN DE L'ANNÉE 2014

En 2014, les missions de la VPRE se sont concentrées autour de trois axes principaux.

Accroître la qualité des services de la cellule valorisation aux laboratoires

La VPRE s'efforce d'assurer un pilotage opérationnel attentif de l'activité de valorisation des laboratoires de l'USMB. Dans ce cadre, la simplification des procédures contractuelles a été poursuivie en 2014 avec la mise en place d'une procédure allégée dans le cadre des prestations de services. La procédure d'intéressement sur contrats a été finalisée.

Le délai d'instruction des dossiers s'est amélioré avec l'accueil et l'intégration d'une nouvelle chargée de valorisation. Ses actions menées en étroite collaboration avec la VPRE participent à l'amélioration du système d'information au service des chercheurs et enseignants-chercheurs. La négociation engagée avec la SATT GIFT pour la délégation d'un poste de chargé d'affaires à l'USMB permettra d'améliorer encore la qualité des services offerts.

Contribuer à la reconnaissance et à la visibilité de l'USMB dans le champ Montagne, Tourisme, Sport, Santé (MTSS)

Avec l'appui de la présidence et du VPR, la VPRE a participé à la mise en place de l'AAP Montagne de l'USMB en collaboration avec la Région Rhône-Alpes, l'Assemblée des Pays de Savoie, le Cluster Montagne et le Labex ITEM. Elle organise la reprise de l'Institut de la Montagne dans une logique AURA (Alliance des Universités Rhône-Alpes), en lien étroit avec la présidence, et contribue au développement de partenariats dans le champ MTSS.

Participer à la mise en place d'initiatives pour la diffusion d'une culture partagée de la valorisation et de l'innovation

En 2014, la VPRE a développé avec ses partenaires locaux (Thésame, CRITT, Savoie Technolac) un « pool valorisation » pour garantir une meilleure coordination des actions de sensibilisation, de détection des opportunités de collaboration et d'accompagnement des projets.

Cette initiative s'est traduite par

la réalisation de deux supports de communication vidéo disponibles sur le site internet de l'USMB (rubrique valorisation¹) et la mise en place de deux nouvelles réunions avec les correspondants valorisation des 19 laboratoires de l'établissement. Les actions de mise en relation laboratoires-entreprises ont été renforcées par une implication plus forte de la cellule valorisation aux côtés des laboratoires lors de plusieurs événements tels que les Rendez-vous des PME savoyardes sur les thèmes du numérique et de l'eau (17 avril 2014) ou les Synergie-Recherche-Innovation (SRI) : Peut-on pérenniser la performance de l'entreprise ? (IREGE/SYME, 11/02/2014), Tourisme & montagne : nouvelles pratiques, nouveaux risques... quels enjeux ? (IREGE, LIP-PC2S, CDPPOC, EDYTEM, LPE - 22/05/2014), Objets connectés : quel concept d'intelligence ? (11/12/2014, LISTIC). À l'échelle de l'établissement, la participation de la VPRE aux visites de laboratoires organisées par le VPR représente un espace de dialogue nouveau sur le thème de la valorisation.

Au-delà de ces trois domaines d'intervention, la VPRE a contribué à des actions transversales comme la mise en place de modules de sensibilisation à l'entrepreneuriat en collaboration avec le VP Formation et vie universitaire et le VPOIP et a assuré la représentation de l'établissement auprès du monde socio-économique. Elle a participé à la diffusion de la culture scientifique au côté du VPR dans le cadre du programme des Amphis pour tous.

CHIFFRES CLÉS

Les contrats financés par les acteurs socio-économiques

En 2014, 80 contrats ont été négociés et instruits en vue de leur validation par la commission des moyens de l'USMB,
¹ www.univ-savoie.fr/index.php?id=videosrecherche

pour un montant total de 1,1 M d'€ (au 15/11/2014), soit une baisse de l'ordre de 10 % par rapport à 2013 (à périmètre constant).

Les brevets et la création d'entreprises

L'USMB gère un portefeuille de 23 brevets dont 4 nouveaux ont été déposés en 2014. Si l'USMB n'a pas porté de projet de création d'entreprise en 2014, deux projets à fort impact devraient être présentés au comité d'investissement de la SATT dès son démarrage effectif en 2015.

La mobilité des doctorants et des enseignants-chercheurs

En 2014, 18 % des doctorants de l'université ont été financés ou cofinancés par les entreprises (conventions CIFRE ou APS). La mise à disposition de chercheurs auprès d'entreprises, quant à elle, bien que marginale, s'est traduite par le dépôt de trois brevets en copropriété avec une société bénéficiant de ce dispositif.

PERSPECTIVES 2015

Il s'agira en 2015 de :

- renforcer la notoriété de la cellule valorisation comme guichet unique au service des laboratoires ;
- poursuivre la diffusion d'une culture de la valorisation à l'USMB, notamment en SHS ;
- garantir le déploiement de la SATT en territoire Savoie Mont-Blanc par une présence effective au sein de l'USMB ;
- développer l'activité de détection de projets à fort potentiel et de valorisation des brevets en lien avec la SATT et les partenaires locaux de l'USMB ;
- rassembler sur le site du Bourget-du-Lac un ensemble de services pensés autour de l'Institut de la Montagne rénové.

VICE-PRÉSIDENT FORMATION ET VIE UNIVERSITAIRE

Philippe GALEZ
vpcevu@univ-savoie.fr

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

Le vice-président Formation et vie universitaire met en œuvre la politique de l'université dans les domaines qui relèvent de sa compétence et anime la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du Conseil académique. Pour remplir sa fonction, il s'appuie en premier lieu sur la Direction des Études et de la Vie Étudiante (DEVE) mais aussi sur les autres directions et services de l'université en relation directe avec les usagers et le pôle observatoire. Il travaille en collaboration avec le vice-président Orientation et insertion professionnelle, le vice-président Enseignement numérique et trois chargés de mission (pédagogie, culture, validation des acquis). Au cours de l'année 2014, la mission CLES a été supprimée en raison notamment de la réforme de la formation des enseignants. En revanche, le chargé de mission Enseignement numérique est devenu vice-président de plein exercice pour qu'il bénéficie d'une légitimité accrue vis-à-vis des différents partenaires de l'université et pour marquer l'intérêt que celle-ci porte au développement des TIC.

BILAN DE L'ANNÉE 2014

La campagne d'autoévaluation

La préparation des divers documents d'autoévaluation aura mobilisé l'établissement pendant une bonne partie de l'année écoulée. Polytech Annecy-Chambéry a transmis son dossier à la Commission des titres d'ingénieur en juin

et les experts ont été accueillis en octobre. Les dossiers IUT et DUT ont été remis à la DGESIP à la fin de l'été et les visites des Commissions pédagogiques nationales et de la Commission consultative nationale des IUT ont commencé à l'automne. Enfin, les documents destinés à l'AERES/HCERES ont été transmis le 15 octobre 2014. Pour la partie formation, cela représente soixante-dix-huit dossiers d'autoévaluation de licence, licence professionnelle et master, cinq dossiers « Champ de formation », et un document de politique en matière de formation. Dans une perspective d'amélioration, les dossiers de licence, licence professionnelle et master ont été relus par les membres du Comité d'expertise et d'évaluation de l'offre de formation (CEEDOF) constitué pour la circonstance. Celui-ci s'est réuni le 13 juin et a pu apporter des précisions sur les avis rendus aux porteurs qui le souhaitaient. L'USMB a fait le choix de champs AERES communs à la formation et à la recherche pour souligner les liens entre ses deux missions fondamentales et permettre un affichage global de son activité.

Les instances de l'établissement ont adopté ces différents documents lors des séances de la CFVU des 13 mai et 11 septembre, du CAC plénier du 11 septembre et du CA du 23 septembre.

Le projet ESPE 2

À l'issue de l'examen du premier projet ESPE de l'académie de Grenoble, la DGESIP n'avait habilité les masters MEEF que pour une seule promotion. Le dossier a donc été repris au cours des

cinq premiers mois de l'année 2014. Les différentes formations sont maintenant habilitées jusqu'à la fin du contrat pluriannuel. L'USMB propose désormais trois parcours supplémentaires :

- le parcours PLP Lettres-anglais de la mention second degré ;
- le parcours PLP Mathématiques-sciences physiques et chimiques de la mention second degré ;
- le parcours Enseignement et surdit  de la mention Pratique et ing nierie de la formation qui r sulte de la mast risation du CAPEJS propos  par le CNFEDS.

Les deux premiers parcours sont fortement mutualis s avec les parcours existants si bien que le c ut est nul pour l' tablissement au regard du mod le  conomique de l'ESPE. Le troisi me est autofinanc .

COMUE et IDEX

Le vice-pr sident Formation et vie universitaire participe aux travaux de la COMUE et du site dans le p rim tre qui le concerne. En 2014, ils ont port  sur le dossier AERES du site, la cartographie des formations, et la pr paration des volets « formation » et « vie  tudiante » du dossier IDEX. La visite de l'AERES sur le site au mois d'octobre a  t  l'occasion de pr ciser la position de l'USMB, sa volont  de collaborer, ses attentes, mais aussi ses regrets, notamment sur le peu de b n fice que ses  tudiants tirent des dotations non fl ch es de la COMUE.

Contrat 2016-2020 avec l' tat

Apr s la publication du Cadre national des formations conduisant   la d livrance des dipl mes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master, de nouveaux documents de cadrage ont  t  adress s aux directeurs de composante et pr sent s en CFVU le 13 mai 2014. La r flexion sur l'offre de formation 2016-2020 a ainsi pu d marrer. Le calendrier

retenu par l'universit  a pr vu une finalisation des maquettes et de leur saisie dans l'application Ametys en d cembre 2014 pour laisser ensuite un temps suffisant   l'analyse de la soutenabilit , au dialogue interne,   la concertation sur le projet de l' tablissement, et   la pr paration des diff rents dossiers relatifs   l'accr ditation.

Ametys

L'ann e 2014 a vu la r ception, le param trage et le d ploiement de l'application Ametys qui ont  t  accompagn s de nombreuses journ es d'information, de formation et d'aide   la saisie organis es et anim es par la DEVE et le groupe projet. Un effort important est aussi demand  aux  quipes p dagogiques et aux composantes dans cette phase d'initialisation. L' tablissement disposera dans moins d'une ann e :

- d'une base d mat rialis e de l'offre de formation dont seront extraites les MCC, les fiches RNCP et les ADD ;
- d'un outil d'affichage ind pendant d'APOG E, dans le format de r f rence ; l'offre de formation de l'USMB pourra ainsi  tre d ploy e tr s facilement sur les sites de ses partenaires comme l'ONISEP.

La configuration actuelle de l'application permettra d'extraire les donn es n cessaires   l'analyse de la soutenabilit . Elle sera compl t e au cours de l'ann e 2015 par les extensions destin es   l'affichage et   la production des documents mentionn s plus haut.

Ouverture de formations en 2014

Ont  t  ouverts en 2014 :

- le parcours *International sales specialists in sports* de la LP Textiles techniques et accessoires pour l'industrie du sport et (IUT Annecy, Formation Initiale) ;
- le parcours  cologie de montagne du master  quipement Protection et Gestion des milieux de Montagne (CISM, Formation Initiale) ;

- le parcours de master MEEF mentionnés plus haut (CNFEDS, LLSH, SFA) ;
- la préparation au DPLG Géomètre expert foncier (CISM, FD et CNAM, SUFCEP) ;
- un groupe supplémentaire dans la LP Management de la relation commerciale (IUT Annecy et Lycée des Glières d'Annemasse, SUFCEP) ;
- un groupe supplémentaire dans la LP Gestion du Personnel, de l'Emploi et de la Paie (IUT de Chambéry et CNAM, Archamps, SUFCEP) ;
- des places en apprentissage dans la LP Gestion ou reprise d'une PME hôtelière (IAE Savoie Mont-Blanc, École hôtelière internationale Savoie-Léman de Thonon, SUFCEP).

PERSPECTIVES 2015

L'année 2015 sera en premier lieu consacrée à la campagne d'accréditation et à la préparation du projet de l'établissement

pour 2016-2020. L'achèvement de la phase d'initialisation de l'application Ametys sera un autre temps fort. Pour les équipes et les composantes, il consistera à renseigner les champs destinés à l'affichage de l'offre de formation.

Dans le courant du premier semestre, l'université rendra publics les résultats des enquêtes sur le devenir des étudiants comme la loi du 22 juillet 2013 l'y oblige. Elle organisera le travail pour définir les conditions dans lesquelles les taux de réussite seront également publiés.

Enfin, les conventions université-CPGE seront finalisées et le travail équivalent avec les lycées abritant des STS sera entamé.

VICE-PRÉSIDENT ASSESSEUR ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Jean-Louis PIN

vpoip@univ-savoie.fr



OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

Le VPOIP est en charge, en collaboration avec le VP Formation et vie universitaire, des activités liées aux relations avec les lycées pour promouvoir l'offre de formation et les activités liées à l'insertion professionnelle des étudiants. Toutes ces activités s'appuient sur le SCUIO-IP, service composé d'une dizaine de personnes, qu'il dirige.

BILAN DE L'ANNÉE 2014

L'information et l'orientation des lycéens (LLU)

La politique d'information et d'orientation de l'USMB repose sur plusieurs opérations phares récurrentes, déjà bien connues, qui ont été reconduites en 2014 : la Journée du Lycéen (en inter-U), la Journée Portes - Ouvertes (JPO) ou encore la participation à plusieurs salons étudiants (Grenoble, La Roche-sur-Foron, Lyon et Villeurbanne pour les masters). Pour ces opérations, l'ensemble de l'établissement se mobilise (service communication et bien entendu les composantes). Rappelons que, depuis deux ans maintenant, la JPO a renforcé ses actions de présentation des poursuites d'études et passerelles possibles pour les étudiants (L3, LP ou masters), à côté du traditionnel accueil des primo-bacheliers. Parallèlement, l'USMB est également présente à chacun des forums d'orientation organisés par les lycées (environ une trentaine cette année). La participation à la réalisation du magazine « Objectifs », distribué auprès des lycéens, et la poursuite du travail des enseignants référents dans les lycées,

sont également des actions d'information conduites sur le long terme.

De façon plus récente, et peut-être moins connue, depuis deux ans, la journée d'échanges lycée-université (JELU) est organisée sur le site d'Annecy en novembre. Elle a permis d'accueillir cette année près de 130 participants. Signalons également la rencontre avec les proviseurs de Savoie, Haute-Savoie et de quelques autres lycées limitrophes en avril 2014, une fois encore très appréciée des participants, au cours de laquelle chaque proviseur a pu obtenir pour son établissement des données statistiques précises portant sur le devenir et la réussite de leurs élèves dans notre établissement.

À côté de ces opérations d'information et d'orientation, le SCUIO-IP a en charge l'accueil des étudiants sur les campus : organisation des réunions de rentrée destinées aux primo-arrivants de L1 ou de DUT1 et accueil au quotidien des étudiants par le biais du GUIDE sur chacun des trois campus.

Parmi les faits marquants de l'année 2014, notons en premier lieu la montée en puissance des immersions avec l'élargissement du dispositif à cinq nouveaux lycées de Haute-Savoie (Annemasse, Évian, Saint-Julien et Thonon), portant ainsi à plus de 800 (contre 430 en 2013) le nombre d'élèves de classe de première immergés à l'USMB pendant une journée. Ces immersions ont d'ailleurs été aussi proposées à quatre nouveaux lycées de Haute-Savoie (Bonneville, Chamonix, Cluses et Passy) pour l'année 2015.

Autre fait marquant, la décision de participer au tout nouveau salon de l'Étudiant de Chambéry (janvier 2015) et au salon Studyrama d'Annecy (janvier 2015), permettra de présenter plus largement encore l'offre de formation de l'USMB.

Ces opérations attestent une politique active d'information et d'orientation auprès des lycéens, à côté de l'activité, plus classique mais non moins importante, d'accueil des étudiants.

L'insertion professionnelle au sein de l'USMB

Comme les années précédentes, le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) a proposé dans plusieurs composantes des enseignements d'aide à l'insertion professionnelle (AIPE). Par ailleurs, il a participé, avec le Club des Entreprises, à l'organisation de la 7^e Semaine Emploi & Entreprise en novembre 2014, portant cette année sur le thème « Innovation Attitude ». Plus de 300 intervenants professionnels ont participé à des conférences et des tables rondes ; le forum des stages s'est déroulé cette année sur deux campus (Annecy-le-Vieux et Le Bourget-du-Lac) chacun intégrant le désormais traditionnel « Training Job Kfé » qui a également été organisé sur le site de Jacob-Bellecombette. Enfin, le BAIP a proposé tout au long de l'année aux étudiants des ateliers de rédaction de CV et de lettre de motivation qui ont rencontré un vif succès.

Une collaboration étroite avec les différents partenaires (le pôle académique oZer devenu cette année PEPITE, le Club des Entreprises, Savoie Technolac) a permis également de diffuser une culture entrepreneuriale auprès des étudiants : plusieurs PoZ Barcamps ont été organisés sur les campus ainsi que le Prix du Challenge de l'Idée. 2014 a également vu la mise en place progressive de trois modules de sensibilisation à l'Entrepreneuriat en licence : « Culture de l'entrepreneuriat », « Créativité », « De l'idée à la réalisation concrète d'un projet ».

Enfin, le 21 mai 2014, une charte de labellisation nationale du diplôme d'établissement « étudiant-entrepreneur » a été déployée, destinée tout particulièrement aux jeunes diplômés et aux étudiants en cours d'études ayant un projet de création d'entreprise. L'objectif visé est d'accompagner l'étudiant-entrepreneur dans son projet. Dans ce contexte, l'USMB a mis en place, avec l'incubateur de Savoie-Technolac, un nouveau DU inter-établissements « Diplôme d'Étudiant-Entrepreneur » (D2E) à la rentrée 2014, pour un nombre d'inscrits attendus cette année d'une petite dizaine.

PERSPECTIVES 2015

L'élargissement des immersions à quatre nouveaux lycées (Bonneville, Chamonix, Cluses et Passy) va porter à plus de 1 100 le nombre d'élèves de classe de première immergés à l'USMB en mars 2015. Au total, 20 établissements participeront à ce dispositif.

La réflexion sur la mise en œuvre d'un Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) s'est poursuivie et pourrait donner lieu à son application prochaine dans notre établissement.

Avec l'ouverture du D2E et la présence d'autres initiatives ou projets en direction de l'entrepreneuriat au sein de l'USMB, une réflexion plus générale s'impose sur ce thème dans la perspective de la nouvelle offre de formation à l'horizon 2016. Il conviendra d'harmoniser les formations existantes et de rendre ces initiatives plus lisibles et cohérentes. Ce pourrait être l'un des objectifs du Comité de liaison de l'entrepreneuriat, lequel pourrait à terme devenir une véritable cellule ENTREPRENDRE.



OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

Sous l'autorité du président, le VPCD a pour principale mission l'accompagnement de la politique de communication de l'USMB dans ses différents aspects, en lien direct avec le service communication de l'établissement. En matière de développement, la fonction intègre des relations partenariales confiées par le président de l'université, avec des collectivités, des organisations diverses, ou des entreprises, la participation à certains groupes de réflexion internes et les relations avec la Suisse (voir le bilan chargé de mission relations avec la Suisse).

BILAN DE L'ANNÉE 2014

Les actions de communication de l'USMB sont coordonnées et conduites par le service communication de l'établissement sous l'autorité du président et du vice-président en charge du domaine. Englobant les différentes facettes de notre université, la politique de communication mobilise également de nombreuses directions et services ainsi que les laboratoires et les unités de formations, instituts et école.

L'année 2014 aura été marquée par le vote du Conseil d'administration du 27 mai modifiant le nom d'usage de l'établissement qui devient « Université Savoie Mont Blanc ». Cette évolution permet à notre université d'améliorer sa visibilité et sa lisibilité, en particulier au niveau international, en profitant d'une dynamique de marque territoriale engagée par les collectivités. En interne, elle vise à mieux porter notre multi-

localisation sur les deux départements savoyards. La réflexion sur l'identité de l'établissement s'est poursuivie par un travail de refonte du logotype et de l'architecture graphique en collaboration avec une agence spécialisée dans la communication des établissements d'enseignement supérieur. Ce travail, a mobilisé un groupe de pilotage pendant une année complète et des points d'étapes ont été réalisés devant le Conseil des directeurs de composantes et le Conseil d'administration. Le nouveau logotype, sa déclinaison pour les composantes et les services seront officiellement présentés lors de la cérémonie des vœux du 29 janvier 2015.

En 2014, comme en 2013, de nombreuses actions, déclinées par public (lycéens, étudiants, acteurs économiques, grand public, etc.), ont permis de renforcer la notoriété et la lisibilité de l'USMB, d'accompagner la dynamique de sa politique de recrutement d'étudiants, de mettre en valeur son offre de formation, ses actions de recherche et de valorisation, de faire connaître ses résultats (insertion professionnelle, relations internationales, classements internationaux, etc.) et ses pratiques innovantes. Ces actions s'articulent autour de :

- la conception, la fabrication et la diffusion de supports variés (fiches, affiches, dépliants, journaux, habillages de stands, vidéos¹, etc ;
- la communication via le web, les réseaux sociaux ;
- la communication média ;

¹ Les productions vidéo de l'USMB ou les émissions produites en collaboration sont accessibles sur le site de l'établissement : www.univ-savoie.fr/index.php?id=1193.

- les relations presse ;
- la communication événementielle ;
- la communication interne.

L'année 2014 aura été marquée au niveau des outils de communication par deux importants chantiers internet :

- la mise en place d'un nouvel habillage du site internet, de la mise en place d'un nouveau module d'actualités et de la refonte de la newsletter, éléments qui seront déployés début d'année 2015 ;
- la rédaction du cahier des charges fonctionnel d'affichage de l'offre de formation Ametys.

La directrice de la communication gère la cohérence de cet ensemble et multiplie pour cela les contacts, les rencontres et les réunions à l'extérieur (Club des entreprises, collectivités, presse, etc), et en interne, avec les services centraux, les vice-présidents concernés et les composantes formation et recherche.

Au titre du développement, le VPCD participe aux travaux de différentes instances internes (COSSI, conseil du SUFCEP, comité de pilotage Ametys, groupe de travail « projets de service », formation des associations étudiantes, cartographie, masse salariale, etc.).

Le VPCD participe également à la représentation institutionnelle de l'établissement auprès de partenaires (Club des entreprises, FormaSup Pays de Savoie, Forum d'agglomération Grand Genève, EPIC Chambéry tourisme et congrès, Cité des savoirs de Ferney-Voltaire, Savoie 2050, Montanée, etc.) et lors de l'accueil de délégations étrangères (chinoises et russes en particulier). Il entretient des contacts avec des acteurs territoriaux ou tels que TV8 Mont-Blanc, les agences économiques départementales, le CNAM, etc.

L'USMB a co-piloté avec le rectorat et le lycée hôtelier de Thonon-les-Bains la soumission à un appel à projet de campus des métiers et des qualifications

(CMQ) publié en février 2014 par le MENESR. Les CMQ ont vocation à soutenir, par la formation, les politiques de développement économique et social d'un territoire, renforcer les coopérations entre le système éducatif et le monde économique, développer des filières d'avenir, élever les niveaux de qualification et favoriser l'insertion dans l'emploi. Le dossier, ciblé sur l'hôtellerie et tourisme au sein du territoire Savoie Mont-Blanc a été déposé en juillet 2014 au ministère avec l'approbation de la Région Rhône-Alpes. La ministre devrait annoncer les candidatures retenues mi-janvier 2015. Ce projet est complémentaire et parfaitement en cohérence avec un autre projet de pôle touristique d'excellence copiloté par la chargée de mission IFT (voir le rapport d'activité) et le VPCD en lien avec l'Institut Français du Tourisme et les acteurs locaux du secteur.

PERSPECTIVES 2015

En 2015, l'USMB poursuivra son travail de déploiement de l'identité en lien avec les composantes et les services (charte graphique, déclinaison par supports, signalétique, etc.) aboutira ainsi, d'ici la fin de l'année civile, à une image cohérente et coordonnée de notre établissement, pour un impact accru de nos actions de communication en Pays de Savoie, en Région Rhône-Alpes, en France et à l'international.

2015 sera également l'année de la réflexion sur le projet d'établissement qui nous engagera avec le MENESR à partir de 2016. Dans le cadre de la réflexion sur le volet communication, il donnera l'occasion de réfléchir globalement sur la politique de l'établissement en ce domaine et d'affiner certains sujets tels que les modes de coordination entre services et composantes, la communication interne ou l'impact des actions menées.

VICE-PRÉSIDENT PERSONNELS ET ACTION SOCIALE

David BAILLEUL
vppas@univ-savoie.fr

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

Le VPPAS est en charge de l'ensemble des questions relatives aux personnels et à l'action sociale. Il participe activement à la vie interne de l'établissement à travers ses différents conseils (CA, CAR) et commissions de travail. Il est plus particulièrement chargé de la préparation et de l'animation du comité technique (CT) et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), qu'il préside en l'absence du président, et de la présidence des commissions paritaires d'établissement (CPE et CCPANT) pour toutes les catégories de personnels administratifs. Il préside également le comité d'action sociale (CAS). Il assure enfin le suivi des procédures d'avancement et de promotion des personnels, et le suivi de la campagne des postes (E, EC, BIATSS).

Le VPPAS représente par ailleurs l'établissement dans ses relations extérieures pour les questions qui entrent dans son champ de compétences. Il collabore à de nombreux dossiers avec les autres vice-présidents.

BILAN DE L'ANNÉE 2014

Au plan interne, l'année 2014 aura permis de poursuivre la politique de résorption de la précarité et des inégalités entre les personnels de l'université et de sécurisation des conditions de travail.

Le mouvement de titularisation s'est poursuivi, dans toutes les catégories d'emplois, avec 12 personnes bénéficiaires

du dispositif Sauvadet, et 12 postes créés dans le cadre de la procédure de droit commun.

En parallèle, sur la base du plan de formation des personnels redéfini en accord avec les organisations syndicales, l'accent a été mis sur l'accompagnement à la préparation aux concours de la fonction publique, notamment ceux susceptibles d'être ouverts à l'Université Savoie Mont Blanc.

Une réflexion a par ailleurs été engagée sur la refonte du régime indemnitaire des personnels BIATSS, avec la mise en place d'un groupe de travail dans le cadre du CT. Une remise à plat du régime des horaires et des congés des personnels logés a enfin été réalisée, grâce à une lecture partagée des textes applicables et à leur adaptation à l'établissement pour une application égale et juste à l'ensemble des agents concernés.

Sur le volet social, le travail de fond engagé dans le sens d'une sécurisation matérielle et psychologique des conditions de travail a été poursuivi.

Au sein du CHSCT, la cellule des risques psychosociaux (RPS) a commencé à fonctionner. Dans le cadre de la convention conclue entre l'USMB et la MGEN (réseau PAS), les membres de la cellule ont pu bénéficier d'une formation sur les risques psychosociaux.

Des vacances de médecine préventive ont pu également être mises en place, dans l'attente du recrutement pérenne d'un médecin du travail.

Plus généralement, la réflexion s'est poursuivie dans le cadre du CAS pour aller vers une action sociale mieux ciblée en faveur des agents les moins favorisés.

Sur le plan des relations extérieures,

l'année 2014 a encore été riche d'échanges avec les établissements partenaires de l'académie, au moyen notamment des groupes de travail interuniversitaires constitués initialement dans le cadre du PRES de Grenoble. La confrontation des pratiques des établissements a vocation à permettre une harmonisation des réglementations et conditions de travail à l'échelle de l'académie, dans la perspective d'une construction égale et juste des statuts des personnels du site. Le bon fonctionnement de ces groupes a été le fruit d'un travail constant et très approfondi des services de ressources humaines des établissements.

PERSPECTIVES 2015

La politique de sécurisation des personnels et de leurs conditions de travail sera poursuivie en 2015. De nouvelles titularisations seront proposées

dans le cadre du dispositif Sauvadet. Au titre de la formation, l'accent sera mis sur l'accompagnement individualisé des personnels en fin de contrat, afin de les préparer aux concours de la fonction publique et favoriser leur employabilité.

La sensibilisation aux risques psychosociaux sera accentuée, avec la mise en place d'une cellule de veille et une nouvelle formation des membres de la cellule RPS.

Le volume des vacances de médecine du travail sera sensiblement augmenté (8h/semaine contre 5h/mois), dans l'attente du recrutement d'un directeur du SUMPPS, médecin de prévention à la rentrée universitaire 2015.

Par ailleurs, le travail de cartographie des postes sera finalisé, ce qui permettra une meilleure gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Le travail d'harmonisation des régimes indemnitaires sera enfin poursuivi, incluant, pour les enseignants et enseignants chercheurs, une réflexion sur le dispositif des équivalences horaires et primes de responsabilités pédagogiques.



OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

L'USMB dispose de trois campus sensiblement différents, d'une implantation accueillant le CNFEDS et d'un immeuble plus ancien situé au cœur de la ville de Chambéry qui accueille la présidence et les services centraux.

En relation avec l'ensemble des membres de l'équipe présidentielle, en s'appuyant sur le directeur du patrimoine, le VP Patrimoine et développement durable à en charge :

- le développement, la gestion et la maintenance du parc immobilier ;
- le pilotage énergétique et le développement durable.

BILAN DE L'ANNÉE 2014

Dans le cadre du suivi, de la mise en œuvre et de l'évolution du schéma directeur patrimonial, les actions suivantes ont été menées :

- le démarrage et suivi des travaux de maîtrise d'œuvre en partenariat avec le Conseil général de la Haute-Savoie pour l'extension de la bibliothèque sur le site d'Annecy-le-Vieux ;
- la livraison du bâtiment de vie étudiante sur le site de Jacob-Bellecombette ;
- le choix de la maîtrise d'œuvre pour l'opération « Cœur de Campus » sur le site de Jacob-Bellecombette avec la mise en place d'ateliers de concertation en direction des personnels et des étudiants, pour un

- début des travaux durant l'été 2015 ;
- le choix de la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la halle des sports de Jacob-Bellecombette pour une première tranche de travaux prévue en juillet 2015 ;
- un travail de prospective avec SCDC (chauffage urbain de la ville de Chambéry) dans le but d'utiliser ses services sur le site de Jacob-Bellecombette en profitant des travaux à venir ;
- l'entrée de deux unités de recherche (LMOPS et LOCIE) dans les locaux « Hélios » ;
- la réaffectation des surfaces libérées par ce déménagement dans le bâtiment Chartreuse pour le STAPS, le LPE et, à venir, pour le SUFCEP et le LISTIC ;
- la réutilisation des surfaces du bâtiment Beaufortain à des fins de stockage pour les services et les laboratoires du site ;
- la réaffectation des surfaces en faveur des laboratoires dans la halle Margéraz ;
- le choix de la maîtrise d'œuvre et suivi des études pour l'opération de construction du bâtiment Polytech au Bourget-du-Lac avec lancement de la construction en 2015 ;
- le suivi de l'occupation et des coûts de fonctionnement de la Maison de la Mécatronique sur le site d'Annecy-le-Vieux ;
- des rencontres avec les différents partenaires en vue de la finalisation du CPER et du PIP 2015-2020 : rectorat, préfecture, Conseil général

de la Savoie et de la Haute-Savoie, agglomérations d'Annecy, de Chambéry et d'Aix-les-Bains, ville d'Annecy, de Chambéry, d'Aix-les-Bains ;

- l'audition par l'inspection générale en charge du patrimoine sur la cohérence et la faisabilité des projets présentés pour le CPER 2015 ;
- l'audition par l'AERES dans le cadre de la COMUE sur le bilan patrimonial et les perspectives pour l'USMB ;
- la participation à différents séminaires : « Université et transition énergétique », mise en place par la CPU, « Optimiser et rénover le patrimoine immobilier universitaire » proposé par l'AMUE ;
- la représentation de l'USMB au Conseil syndical de Savoie Technolac ;
- le suivi du projet d'établissement ;
- la participation aux différentes commissions de site ;
- l'étude sur l'utilisation des locaux et sur les coûts de fonctionnement induits ;
- la redéfinition des conventions de mise à disposition des locaux pour des utilisateurs extérieurs, harmonisation des coûts de location ;
- le suivi et actualisation du plan vert en particulier sur la problématique des transports sur le site du Bourget-du-Lac en se référant au travail effectué par une stagiaire étudiante de l'USMB.

PERSPECTIVES 2015

L'objectif est de poursuivre l'optimisation par une mutualisation plus performante du patrimoine immobilier.

L'opérationnalisation du CPER et du PIP, dont les enveloppes financières seront connues prochainement, occupera 2015 ainsi que les années suivantes et permettra le démarrage d'opérations, qu'il s'agisse de réhabilitations ou de constructions neuves.

Les efforts en termes de performance énergétique des bâtiments seront poursuivis tant au niveau de la qualité des bâtiments qu'à celui de l'information nécessaire sur des usages plus vertueux visant les économies d'énergie.

La mise en place du plan vert et l'activation des actions qui en découlent seront poursuivies.

Un service facilitant l'usage de la visioconférence permettant, entre autres, la réduction des déplacements internes et avec nos partenaires institutionnels, sera mis en place.

VICE-PRÉSIDENT SYSTÈMES D'INFORMATION

Laurent TABOUROT

vpsi@univ-savoie.fr



OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

L'objectif du VPSI est la poursuite de la structuration des acteurs directs du système d'information de l'USMB dans le but d'avoir un pilotage et une mise en œuvre les plus efficaces possibles. Ce pilotage passe par l'interfaçage de la gouvernance avec les autres acteurs et opérateurs concernés par le SI. Tout en opérant ce modelage, il s'agit également d'assurer sans discontinuité l'ordonnancement, le suivi des projets courants relatifs au développement du SI. L'objectif à plus long terme est la définition d'une feuille de route cohérente avec le projet d'établissement pour mener cette structuration et des projets avec un horizon plus lointain.

BILAN DE L'ANNÉE 2014

Une structuration organisationnelle progressive et continue pour soutenir efficacement un développement cohérent du SI

Différents changements structurels ont été mis en œuvre pour mieux gouverner le développement du SI.

DSI

Une nouvelle structuration de la DSI est devenue opérationnelle avec la mise en place d'un pôle projet sous l'égide duquel est instruit l'ensemble des projets transversaux de l'établissement.

GSI

Le groupe support interface, initialement dépendant de la DSI a été rattaché à la direction de l'aide au pilotage. L'idée est de donner à ce comité la possibilité de rendre opérationnelles les préconisations des utilisateurs.

Comité des usagers

Le comité des usagers a été mis en place cette année et il s'est réuni cinq fois en 2014. Courroie de transmission entre les usagers et la gouvernance (COSSI), il fait remonter les questionnements et difficultés de la base. Dans l'autre sens, il reçoit une information directe relative aux projets en cours dans l'établissement.

Assemblée des personnels informaticiens

Une journée de regroupement des quelques 80 personnels informaticiens de l'USMB a été mise en place en juin. Elle a permis de faire émerger une dynamique collective d'échanges autour de sujets techniques partagés relatifs au SI. Les différents acteurs ont souhaité pérenniser cette initiative avec la reprogrammation d'une journée en janvier 2015.

Un système d'information en phase avec son environnement

Différentes implications ont été mises en œuvre pour une mise en synergie des actions autour du SI :

- pédagogie numérique : le VPSI est membre du bureau Apprendre et du copil stratégique Pédagogique Universitaire Numérique ;

- service interuniversitaire : le VPSI est membre du comité de pilotage interuniversitaire des systèmes d'information ;
- SAGA : le VPSI est membre du comité de pilotage du projet archive ouverte à l'échelle du site académique ;
- Alfresco : le VPSI est membre du comité technique de suivi des outils de GED collaborative du site académique. Il est également membre du groupe de clients experts d'Alfresco, chargé d'envisager les développements futurs du produit ; le groupe chargé du suivi de l'évolution des outils GED en 2015 est piloté par le pôle projet de l'USMB ;
- système d'information des laboratoires de l'UGA : ce projet, qui vise à mettre en place un système unifié à l'échelle du site académique et piloté par deux VPSI, dont celui de l'USMB ;
- espace de stockage mutualisé : le VPSI est membre du comité de pilotage.

Le suivi des projets par le comité d'orientation stratégique des systèmes d'information (COSSI) pour opérer un développement cohérent du SI

Le COSSI joue pleinement son rôle d'orientation stratégique. Il s'est réuni six fois en 2014. Les avant-projets en cours de traitement au niveau de l'établissement dans le cadre de ce comité sont les suivants : gestion des vacataires, paie intégrée, offre de formation, GED collaborative, outils statistiques de suivi d'occupation des locaux, formulaire de commande, carte multiservices, remplacement du client lourd messagerie suite au déploiement de l'outil « partage ». Six projets sont en mode déploiement : offre de formation, outil CRM, changement de nom USMB, paiement en ligne,

dématérialisation des factures, évolution de l'outil de suivi du projet établissement. Il bénéficie largement du travail effectué dans le cadre du pôle projet de la DSI.

Le COSSI suit également les projets au niveau interuniversitaire. Le projet système d'information laboratoire a souffert de la forte mobilisation nécessaire pour construire la COMUE. Il devrait retrouver un rythme plus soutenu en 2015. Le renouvellement de l'outil de gestion de travail collaboratif et de gestion documentaire est un projet interuniversitaire sensible dans lequel l'USMB entend jouer un rôle de premier plan pour la mise en œuvre optimale d'un outil central du SI.

Schéma directeur pour le pilotage stratégique à plus long terme

Le schéma directeur permettra de dessiner une politique à plus long terme. Dans la mesure où ce schéma directeur se décline en cohérence avec la politique de l'établissement, il convenait d'attendre le positionnement de celui-ci au sein du site grenoblois. Cette phase étant maintenant opérée, il est désormais possible d'accélérer la définition puis la mise en place de ce schéma comme outil d'aide au pilotage des SI. Le choix a été fait de mettre en place un processus projet pour établir ce schéma directeur.

13 entretiens d'une heure avec la gouvernance de l'université (équivalent de 39 jours-homme) ont été menés en cette fin d'année 2014 pour définir l'expression des besoins relatifs à ce schéma directeur. La définition du projet d'établissement va permettre de conduire la définition du schéma directeur qui devra répondre à ces besoins. Il débouchera sur la liste des axes stratégiques de développements du SI et leurs déclinaisons en projets.

PERSPECTIVES 2015

La poursuite de l'amélioration de la structuration pour mieux répondre aux attentes relatives au SI passe par la mise en place d'un service audiovisuel transversal. C'est un dossier délicat à la périphérie du périmètre SI mais sur lequel il convient d'apporter une réponse durable aux attentes diverses et nombreuses sur les différents sites de l'université.

Pour le développement du SI, il semble nécessaire de travailler sur les aspects processus encore peu maîtrisés au sein de l'établissement. À ce titre, la dématérialisation de la gestion des vacataires est un projet clé.

Enfin, le pilotage sera renforcé avec la définition d'un schéma directeur, soutien du projet d'établissement.

VICE-PRÉSIDENT ENSEIGNEMENT NUMÉRIQUE

Lionel VALET

lionel.valet@univ-savoie.fr

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

La mission devenue en cours d'année vice-présidence « Enseignement numérique » vise à développer les pratiques pédagogiques au travers du numérique au sein de l'USMB. Aujourd'hui, l'innovation pédagogique est devenue un élément central pour toutes les institutions en lien avec l'enseignement supérieur. Du ministère aux régions, en passant par la création de France Université Numérique (FUN), la pédagogie universitaire s'affiche désormais dans les stratégies et devient un enjeu en termes d'attractivité et de réussite. L'USMB mène une réflexion à la fois sur les aspects opérationnel et stratégique, dimensions nécessaires dans l'accompagnement de ce renouvellement pédagogique.

BILAN DE L'ANNÉE 2014

Le département APPRENDRE

Le 4 février 2014, le Conseil d'administration de l'USMB acte officiellement la création du département APPRENDRE. La mise en place s'articule autour de :

- la logistique (locaux, mobilier, matériel informatique et technique) ;
- l'organisation de l'équipe composant la cellule (répartition des rôles et des missions, procédure et espace de travail, traçabilité des actions...);
- le fonctionnement des instances internes du département avec la mise en place et l'animation des réunions hebdomadaires de la cellule,

mensuelles pour le bureau et le comité. Ces instances permettent le pilotage des actions réalisées dans le cadre d'APPRENDRE. Les comptes-rendus des comités sont accessibles à tous les personnels de l'USMB.

Le département a ainsi pris ses marques dans l'action. L'ensemble des informations sur la vie du département, ses activités, les ressources disponibles, est explicité sur le site web (www.univ-smb/apprendre). Nouveauté cette année, la chaîne APPRENDRE diffuse les vidéos réalisées dans le cadre du département.

Les actions de formation

Les formations et ateliers d'APPRENDRE sont des moments qui permettent de parler de pédagogie à l'université, de créer un réseau de pratiquants, d'échanger autour de pratiques et d'initier des projets. Cette année, les ateliers proposés par le département ont été intégrés dans le plan de formation de l'établissement. La cellule formation de l'USMB assure ainsi la diffusion et la logistique autour des ateliers permettant une prise en compte des participations dans le cadre du Droit Individuel à la Formation (DIF). Les ateliers sont assurés par les membres de la cellule, les conseillers pédagogiques et également par des personnes extérieures. Cette année, ce sont :

- 10 thématiques proposées ;
- 116 participations ;
- une organisation sous la forme d'ateliers, sur les trois sites de l'université.

Le plan de formation 2015 a également été préparé apportant les nouveautés suivantes :

- trois nouvelles thématiques (la classe inversée, l'exerciseur WIMS, le plagiat à l'université) ;
- un redécoupage de certaines formations et leurs présentations suivant quatre grands axes ;
- la possibilité d'organiser des formations à la demande en dehors du planning prévisionnel.

L'accompagnement des équipes pédagogiques

L'action d'accompagnement des enseignants ou équipes pédagogiques s'est renforcée sur cette année 2014 avec de nouveaux projets. L'aide a porté sur la scénarisation de cours, la médiatisation de ressources pédagogiques, des analyses approfondies des enseignements, la captation d'événements en lien avec la pédagogie. Toutes ces actions sont validées par le comité d'APPRENDRE. L'implication du personnel de la cellule dans ses projets est tracée via des fiches de liaison.

Des clips vidéo ont été réalisés sur les pratiques pédagogiques en place au sein de l'établissement. Ces vidéos sont avant tout à destination des équipes pédagogiques de l'établissement. Elles ont pour buts de valoriser les pratiques innovantes des composantes, d'initier des échanges entre enseignants, de susciter des initiatives. Elles permettent également d'apporter un éclairage sur les ateliers de formation proposés par APPRENDRE.

Des projets transverses

Le département travaille également, à l'échelle de l'établissement, sur des projets transverses :

- la valorisation des mémoires de master via les archives ouvertes DUMAS est maintenant opérationnelle. Ce projet est mené en collaboration avec le SCDBU dont la page « archive ouverte » de son

site web regroupe l'ensemble des informations ;

- le plagiat à l'université avec l'organisation d'une journée de réflexion le 8 juillet 2014 avec la venue de Mme Bergadaa (université de Genève), l'arrivée de l'outil logiciel Compilatio géré en interU par le SIMSU, la rédaction d'une charte commune validée par le Conseil d'administration d'octobre et qui sera déployée sur 2015 ;
- l'évolution de l'infrastructure matérielle qui héberge les serveurs dédiés aux espaces numériques de travail Moodle ;
- l'évaluation des enseignements (solicitation autour de la charte de l'évaluation des enseignements, accompagnement dans l'analyse approfondie des enseignants) ;
- la veille et diffusion des actions dans les événements en lien avec la PUN (MoodleMoot, APLIUT, AIPU, journées clermontoises de la PUN, Journées Anstia, Educatec-Educatis, journées TICEAlpes ...) ;
- la participation au montage de projets (dans le cadre de UNR-RA et de la région, de FUN avec CréaMooc).

PERSPECTIVES 2015

L'USMB dispose maintenant des premiers outils pour développer la pédagogie universitaire et l'usage du numérique. Le département APPRENDRE a besoin de confirmer dans ses initiatives et de s'ancrer encore un peu plus dans l'accompagnement vers de nouvelles pratiques pédagogiques. La mise en place du prochain projet pluriannuel de l'établissement sera l'occasion de mener une réflexion plus large autour d'un schéma directeur de la pédagogie universitaire et de l'usage du numérique.

Sont annoncés sur 2015 :

- une dynamisation du site web du département et la mise en place du conseil du département ;
- l'arrivée du projet CréaMOOC avec l'installation d'un réseau de salles de captation ;

- la mise en œuvre du plan de formation 2015 et du dispositif « plagiat » ;
- le montage de projets en adéquation avec les initiatives actuellement développées sur le terrain.

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT

Jean-Louis FERRARINI

jean-louis.ferrarini@univ-savoie.fr

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

La mission de conseiller pédagogique s'oriente autour de quatre axes :

- la formation des enseignants et enseignants-chercheurs ;
- leur accompagnement dans une démarche conjointe d'amélioration continue des enseignements et de développement professionnel ;
- l'appui à l'évaluation des enseignements ;
- le conseil à l'institution.

Des actions transversales de valorisation de l'établissement sont également conduites en collaboration avec le département APPRENDRE.

BILAN DE L'ANNÉE 2014

Les principales actions menées au cours de l'année 2014 sont regroupées par thématique.

Formation pédagogique

Dans le plan de formation, 7 ateliers pédagogiques se sont tenus sur les sites du Bourget-du-Lac et d'Annecy-le-Vieux et ont compté 42 participations.

Accompagnement

L'accompagnement individuel d'enseignants à l'utilisation des « activettes » (boîtiers de vote) a complété le plan de formation sur ce thème. Au second semestre, 12 enseignants de 5 composantes ont été accompagnés. Une vidéo de présentation de cette méthode pédagogique a été produite avec l'appui

de la cellule APPRENDRE afin de diffuser l'information auprès de l'ensemble du personnel enseignant.

Évaluation des enseignements

La rédaction de la charte de l'évaluation des enseignements s'est achevée avec le concours des membres du comité du département APPRENDRE et après consultation de représentants étudiants. Deux analyses approfondies ont été menées auprès d'enseignants ayant introduit des innovations dans leur enseignement.

Conseil

L'appui à l'ingénieure pédagogique de l'IAE (IDEFI Promising) et la finalisation du référentiel de compétences de Polytech ont prolongé des actions initiées en 2013. Un conseil a été apporté à trois composantes pour l'achat d'un total de 610 activettes.

Valorisation de l'établissement

Deux ateliers ont été organisés lors des JELU 2014. Un poster du département APPRENDRE a été présenté lors des JCPU à Clermont-Ferrand. Une communication a été donnée aux 7^e journées de l'ANSTIA à Aix-en-Provence. Une communication sur la classe inversée a été faite au sein du réseau PENSERA.

PERSPECTIVES 2015

En plus des actions et ateliers actuels, un nouvel atelier sur la pédagogie inversée sera proposé. L'appui au déploiement des « activettes » dans les composantes sera poursuivi et une communication sera soumise au colloque PedagoTice 2015.

CHARGÉE DE MISSION VAE-VAPP

Pascale BALLAND

mission.VAE-VAPP@univ-savoie.fr



OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

La mission VAE-VAPP a pour objectif de développer l'activité de l'établissement en validation des acquis, et ainsi contribuer à la promotion sociale des usagers qui y ont recours. Tous les diplômés de l'USMB sont concernés. Par les publics qu'elle concerne, cette activité est en lien étroit avec la formation continue et le SUFCEP auquel elle est rattachée.

BILAN DE L'ANNÉE 2014

Les principales actions menées au cours de l'année 2014 sont regroupées par thématique.

Nouvelle formule pour les jurys VAPP

Une commission spécifique a été installée pour tous les jurys VAPP de l'USMB de l'année 2013-2014. Quatre sessions se sont tenues, qui ont répondu aux attentes, avec visio-conférences pour éviter les déplacements entre sites des responsables de formation concernés.

Doctorat par VAE

La proposition de procédure pour l'obtention du doctorat par VAE, élaborée au sein de notre université, est actuellement retravaillée au niveau de la COMUE UGA qui délivre le doctorat. La validation de ce document par toutes les universités concernées reste en cours de discussion.

Communication externe

L'architecture du site internet de l'USMB a été revue en intégrant la VAE et la VAPP dans la formation tout au long de

la vie en lien avec la formation continue ; une nouvelle permanence mensuelle de l'USMB est tenue à la Cité des métiers d'Annemasse depuis janvier 2014.

Travail en réseau avec la Région Rhône-Alpes

L'USMB est un acteur actif du groupe de travail VAE de la région. La politique de tarification unique proposée par le groupe a été adoptée par notre établissement. L'USMB a participé à l'organisation d'une matinée de présentation du nouveau guide d'aide à l'accompagnement en VAE pour l'académie de Grenoble le 25 mars 2014. Une note de déontologie sur la démarche VAE des personnels de sa propre université est en cours de rédaction.

Travail au niveau national

L'USMB suit toujours les activités des différents groupes de travail via le réseau de la région.

PERSPECTIVES 2015

Au 1^{er} janvier 2015, la transformation du DIF (Droit Individuel à la Formation) en CPF (Compte Personnel de Formation) devrait ouvrir de nouvelles perspectives à un public jusqu'à présent éloigné de la formation tout au long de la vie. Une coordination avec les activités autour de la formation tout au long de la vie va être faite : les dispositifs VAE et VAPP ne seront plus affichés seuls. Dans un souci de simplification pour les candidats, il n'y aura plus qu'une unique porte d'entrée avec présentation de toutes les offres présentes à l'USMB : VAE, VAPP, mais aussi DAEU, modules de formation, etc.

CHARGÉE DE MISSION ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

Fabienne GILLONNIER
fabienne.gillonnier@univ-savoie.fr

BILAN DE L'ANNÉE 2014

Cette année, le travail de la chargée de mission s'est poursuivi dans trois grandes directions :

- la lutte contre les stéréotypes et la diffusion des connaissances produites sur les études de genre ;
- la mise en place de formations à l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- le recueil de données chiffrées « mesurant » l'égalité femmes / femmes à l'USMB.

La lutte contre les stéréotypes

Dans le cadre d'une collaboration avec la Région Rhône-Alpes représentée par la Villa Gillet, l'Espace Malraux scène nationale, les services de la mission départementale de la Savoie aux Droits des Femmes et à la Famille, les rencontres du festival « Sois belle et tais-toi » ont été finalisées. Cette collaboration s'est poursuivie avec une nouvelle programmation 2014/2015 « Faire équipe »¹.

La mission égalité femmes / hommes et la mission culturelle de l'USMB, ont participé à la soirée d'ouverture de la semaine culturelle « Au poil »². La mission a organisé une journée de lutte contre l'homophobie dans le sport avec les étudiants.

¹ Les programmations sont disponibles sur le blog de la mission égalité Femmes / Hommes : <http://universitesavoieemissionegalite.wordpress.com>
Le programme est accessible sur le lien suivant : <http://universitesavoieemissionegalite.wordpress.com/2014/02/21/semaine-culturelle-au-poil-et-masculinites>

La formation à l'égalité

La chargée de mission a été vigilante à ce que des modules de formation à l'égalité femmes / hommes soient proposés dans les masters MEEF. Elle est intervenue avec le collectif des chargé.e.s de mission des différentes universités de l'académie de Grenoble pour établir un plan d'actions en ce sens.

La chargée de mission a répondu à une demande d'intervention sur la question de la mixité dans les formations, « égalité ou discrimination », pour la filière TC de l'IUT d'Annecy.

La chargée de mission a travaillé à la mise en place de sessions de formations à l'égalité femmes / hommes pour les personnels de l'USMB ; elles seront proposées au printemps 2015.

La chargée de mission a engagé le développement d'un réseau de référents à l'égalité femmes / hommes dans tous les établissements scolaires de l'académie. La convention « Gré » est en cours de signature avec le recteur et les différents présidents des universités de l'académie.

Données chiffrées

Un chapitre « Égalité femmes / hommes » a été présenté dans le bilan social 2013 de l'USMB. Il s'appuie sur les directives du ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, demandant d'intégrer la dimension du genre dans la gestion des ressources humaines des universités, aussi bien pour les personnels enseignants que les BIATSS et les étudiant.e.s.

PERSPECTIVES 2015

- La chargée de mission souhaite poursuivre une réflexion sur les filières de formation dont les chiffres révèlent une faible présence d'un des deux sexes. Les structures concernées par l'orientation des lycéens et lycéennes seront les premières mobilisées sur ce projet.
- Il est envisagé également de poursuivre le travail de collaboration initié avec les différents partenaires du site académique, les associations en charge de la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes, et le rectorat. Dans cette perspective, nous avons activé un concours vidéo « Plus d'égalité » qui s'adresse à tous les étudiants, élèves et personnels de la communauté éducative de l'académie.
- La chargée de mission souhaite lancer une session de formation à

l'égalité femmes / hommes à l'USMB afin de lutter plus efficacement contre les stéréotypes qui entravent les avancées égalitaires entre les hommes et les femmes.

- Le travail de recueil systématique des données sera poursuivi sur des critères précis afin de faire apparaître les inégalités entre femmes et hommes : statuts, salaires moyens de départ à la retraite, primes et heures de délégation, congés formation, congés pour thèses ou HDR, distinction hauts salaires / bas salaires et précarité, démocratie et autres responsabilités diverses (gouvernance) en collaboration étroite avec les différents services concernés.
- Il conviendra enfin d'initier une réflexion plus collective afin de mieux cibler les actions à mettre en œuvre et tendre ainsi vers une égalité plus effective entre les femmes et les hommes au sein de l'USMB.

CHARGÉE DE MISSION VIE CULTURELLE ÉTUDIANTE ET PERSONNELS

Nadine BUÈS

nadine.bues@univ-savoie.fr



OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

L'activité de la mission « vie culturelle » est marquée sur un plan stratégique par l'aboutissement favorable de la réflexion sur les politiques culturelles menées en collaboration avec les institutions locales ou régionales, et sur un plan opérationnel par le développement des activités culturelles dans une démarche participative avec les étudiants, les personnels et les partenaires.

BILAN DE L'ANNÉE 2014

Résultats favorables à la suite de la réflexion sur les politiques culturelles de 2013

La poursuite de la dynamique lancée en 2013, à laquelle l'USMB avait activement participé, a débouché sur plusieurs décisions qui permettront la réalisation de nouveaux projets en 2015 :

- une série de mesures en faveur de la culture à l'université initiées par la Région Rhône-Alpes en janvier 2014 à la suite des rencontres AURA-Culture en 2013, dont le « 10 % culture » ;
- deux rapports publiés par Diapason EPCC 73 à la suite de réflexions communes :
 - le document « Diagnostic culturel de territoire » qui mentionne explicitement le public étudiant comme cible prioritaire des actions des opérateurs culturels départementaux dans ses préconisations,
 - le document de synthèse du

séminaire régional « Construire un projet d'action artistique dans le champ des musiques actuelles amplifiées » organisé sur le campus du Bourget-du-Lac en décembre 2013 avec les professionnels du secteur culturel de toute la région et des étudiants,

- le renforcement de la coopération avec les établissements d'enseignement artistique pour le développement de manifestations culturelles ou de collaborations pédagogiques et scientifiques : une convention a été signée avec l'ESAAA (École Supérieure d'Art de l'Agglomération d'Annecy) et un accord est en cours de discussion avec le Conservatoire à Rayonnement Régional des Pays de Savoie (Chambéry-Annecy) pour l'établissement d'une convention cadre destinée à harmoniser les multiples conventions bilatérales avec des composantes.

Développement des activités culturelles à l'USMB

L'offre culturelle programmée avec les principaux acteurs culturels des deux départements par le biais de conventions de partenariat et les collaborations internes à l'USMB se sont poursuivies et enrichies :

- la billetterie subventionnée pour favoriser la participation des étudiants à la vie culturelle des bassins chambériens et annéciens ;
- l'animation des campus par des manifestations gratuites, dont les

« campus en musique » de l'OPS et un concert exceptionnel de musique classique sur le site de Jacob-Bellecombette avec le pianiste Giovanni Bellucci commenté par Frédéric Lodéon. Pour les musiques actuelles, le succès des « mardis découverte » ne se dément pas, avec cependant un changement de partenaire, la MJC de Chambéry ayant interrompu sa programmation culturelle ;

- les activités d'approfondissement : rencontres danse sur la culture chorégraphique, le programme « Perspectives théâtrales », une série de rencontres dans le cadre du

Festival régional « Mode d'emploi » ;

- l'accompagnement des associations culturelles étudiantes, notamment pour le passage au numérique pour l'activité cinéma d'Univerciné.

La première édition de la semaine culturelle étudiante organisée à l'échelle de la COMUE a été un succès en mars 2014, avec l'implication des associations étudiantes de l'USMB et des manifestations croisées. L'opération sera reconduite sur une thématique « montagne » et l'accueil d'un spectacle programmé par l'Espace Malraux sur le campus du Bourget-du-Lac.

CHARGÉE DE MISSION CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Nathalie CAYLA

nathalie.cayla@univ-savoie.fr



OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

En collaboration avec le VP Recherche, la mission de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle vise à rendre celle-ci accessible au plus grand nombre. La chargée de mission a pour objectif de créer du lien entre les chercheur(e)s et la société afin de :

- faire connaître les faits scientifiques, les avancées de la recherche ;
- poser un regard critique sur la science et susciter interrogations et débats ;
- envisager de nouveaux axes de réflexion.

Cette mission est principalement remplie au sein de l'USMB par la programmation annuelle des Amphis pour Tous et la participation active à l'organisation de la Fête de la Science en Savoie et Haute-Savoie.

BILAN DE L'ANNÉE 2014

Amphis pour Tous

L'appel à projets a recueilli 15 propositions permettant la programmation de 9 thématiques Amphis pour tous ayant donné lieu à 25 conférences à Albertville, Chambéry, Cran-Gevrier et Thonon-les-Bains.

Fête de la Science

7 laboratoires ont participé à la 23^e édition de la Fête de la Science, lancée le 26 septembre 2014 lors de la Nuit des Chercheurs. Le village des sciences, à Chambéry, a accueilli 5 laboratoires : le LOCIE, le LCME, EDYTEM, le LECA et

le LIP-PC2S et 6 conférences ont été données dans le cadre de l'exposition « Des glaciers et des hommes ». Plus de 6 000 visiteurs ont participé à l'événement. Le campus d'Annecy-le-Vieux a accueilli le public dans les locaux de la Maison de la Mécatronique, du LAPP, de Polytech et pour la première fois de l'IREGE et 8 conférences ont été données.

Un partenariat original a été mis en place entre l'ESAAA (École Supérieure d'Art de l'Agglomération d'Annecy), Crystal'innov, Mind et la Maison de la Mécatronique qui a permis la réalisation dans le cadre du 1 % culturel d'une œuvre d'art inaugurée à l'occasion du lancement de la Fête de la Science.

PERSPECTIVES 2015

La diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle est un enjeu important et de nombreuses universités développent des actions de plus en plus diversifiées afin de promouvoir auprès des publics les plus larges les résultats de la recherche, le travail des chercheurs, la transmission du savoir. Les manifestations Amphis pour Tous et Fête de la Science sont des actions désormais bien identifiées. De nouvelles pistes se profilent qui pourraient enrichir le programme d'action de l'USMB :

- la Nuit européenne des chercheurs qui, cette année, propose un appel à projets sur une expérience de science participative ;
- l'appel à projets du CNRS Festival du film de chercheur ;

- les échanges entre chercheurs et journalistes organisés par l'Association des Journalistes Scientifiques de la Presse d'Information.

Ce sont autant de projets nationaux et internationaux auxquels des chercheurs de l'USMB pourraient participer. Un rapprochement plus étroit avec les

Centres de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CCSTI) sera également l'occasion d'imaginer de nouvelles façons de travailler ensemble. Un partenariat a été ébauché à l'occasion des premières rencontres « Montagnes et sciences » qui se sont tenues à Grenoble en novembre dernier. Il devrait aboutir en 2015 à l'organisation de rencontres en parallèle à Chambéry.

CHARGÉ DE MISSION SOLAIRE

Benoît STUTZ

benoit.stutz@univ-savoie.fr

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

La mission se décline en trois parties :

- le développement des relations entre les laboratoires de l'USMB, le CEA et le CSTB réunis dans le cadre de l'INES et sur les activités solaire et bâtiment ;
- le développement de la plateforme solaire-bâtiment ;
- le rayonnement de l'USMB sur les activités « solaire et bâtiment » au travers de l'INES (favoriser l'organisation d'événements à portée nationale et internationale).

BILAN DE L'ANNÉE 2014

Deux actions ont été entreprises sur les aspects recherche :

- la mise en place d'une fédération sur le bâtiment avec les laboratoires SYMME, LISTIC, IREGE et LOCIE (le LEPMI-LMOPS et le LAMA ont décliné l'invitation) ;
- la reconnaissance des actions menées par l'USMB sur le bâtiment au niveau du pôle PEM.

L'année 2014 a été celle du lancement du projet INES 2. Dans ce cadre, le chargé de mission a :

- planifié les travaux d'infrastructure et les investissements pédagogiques à réaliser dans le cadre du programme INES 2 sur les années 2014 à 2016 en lien avec le département Génie civil de l'IUT de Chambéry et Polytech Annecy-Chambéry ;

- participé aux réunions du comité de pilotage INES 2.

Au titre du rayonnement, une émission de 26 minutes sur le bâtiment intelligent a été produite et diffusée par TV 8 Mont-Blanc dans le cadre de leur émission « Kwantum ».

Elle a été coordonnée par le chargé de mission et le service communication de l'Université Savoie Mont Blanc. Cinq laboratoires de l'USMB ont été impliqués (SYMME, LISTIC, IREGE, LOCIE, LEPMI)¹.

PERSPECTIVES 2015

En ce qui concerne la recherche, il s'agira d'organiser des visites des laboratoires par les partenaires et de structurer les réponses aux appels à projets avec le CEA.

Côté enseignement, le chargé de mission s'occupera de la gestion du projet INES 2 et participera aux réunions du comité de pilotage INES 2.

En matière de communication et de rayonnement, l'organisation d'une école d'été sur les énergies renouvelables et des 2^e journées sur la réhabilitation des bâtiments sont au programme de l'année 2015. Dans ce cadre, la relation établie avec la HES-SO sera mise à profit.

¹ L'émission peut être visionnée à partir de la vidéothèque de l'USMB (rubrique innovation) : www.univ-savoie.fr/index.php?id=1193

CHARGÉE DE MISSION RELATIONS AVEC L'INSTITUT FRANÇAIS DU TOURISME

Annie ROUARD

annie.rouard@univ-savoie.fr



OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

La chargée de mission a pour objectif, en relation avec la présidence, de développer les relations avec l'Institut français du Tourisme (IFT), en particulier pour mettre en place et animer, sur le territoire Savoie Mont Blanc, un pôle touristique d'excellence pour lequel l'Université Savoie Mont Blanc est actuellement le principal pilote, et dont la thématique est centrée sur le tourisme de montagne.

BILAN DE L'ANNÉE 2014

L'objectif de cette année 2014 consistait à fédérer les compétences des professionnels du secteur, des collectivités et le monde académique autour d'un projet du territoire de Savoie Mont-Blanc. Différentes réunions et rendez-vous, entre juillet et décembre 2014 avec de nombreux acteurs du tourisme, ont permis de dégager quatre axes de travail qui pourraient constituer le cœur d'activité du pôle.

L'axe 1 consiste en la mise en place d'un plateau technique pour favoriser l'innovation dans le tourisme par le biais de l'accueil de start-up et par l'aide à l'ingénierie de projets. Cet axe 1 est piloté conjointement par USMB et l'agglomération d'Annecy.

L'axe 2 est centré sur la mise en dynamique collective des services touristiques. Le tourisme est un secteur très concurrentiel

dont la réussite se situe, au-delà de la qualité des aménagements, dans la coordination complexe des multiples prestataires. Il est piloté conjointement par l'USMB et Savoie Mont-Blanc Tourisme.

L'axe 3 est dédié à la formation pour développer de nouvelles compétences et pour répondre toujours mieux aux attentes évolutives du marché du tourisme. Il s'appuie en partie sur le projet de campus des métiers et qualifications « hôtellerie et tourisme de montagne » porté par le rectorat, le Lycée hôtelier de Thonon et soutenu par la Région Rhône-Alpes. Cet axe est piloté conjointement par l'USMB et la HES-SO Valais.

L'axe 4 s'intéresse à la dimension internationale du pôle. Il comprend une partie transfrontalière avec la Suisse (veille, recherche, formation) et des actions de transferts de notre savoir-faire en matière de tourisme de montagne en direction des pays émergents, plus spécialement en Chine au regard de toutes les actions existantes avec ce pays tant du point de vue de l'USMB, du Cluster Montagne, que de l'agglomération d'Annecy. Cet axe est porté conjointement par l'USMB et le Cluster Montagne.

Le comité de pilotage du pôle ainsi que l'assemblée générale de l'IFT ont validé ces axes dans leurs réunions respectives en décembre 2014. Le nom retenu pour ce pôle touristique d'excellence est « Montagne inventive ».

PERSPECTIVES 2015

Il s'agira d'opérationnaliser les différents axes du pôle et de les financer.

Pour l'axe 1, l'objectif sera de mettre en réseau les incubateurs existants autour de thématiques tourisme et de coordonner une veille franco-suisse sur l'innovation touristique.

Pour l'axe 2, un travail d'enquête et de modélisation sera réalisé à partir des principales réussites identifiées soit autour d'un territoire (Val Thorens, Valais excellence, etc) ou autour d'un regroupement informel d'acteurs (OnlyLyon, etc.) ou encore autour d'un produit (route des vins par exemple).

Pour l'axe 3, l'objectif sera de réunir l'ensemble des structures de formation du CAP au doctorat pour fédérer et mettre en cohérence les actions de formation, assurer des synergies entre les acteurs de la formation et les partenaires professionnels.

Pour l'axe 4, l'objectif est de monter un programme Interreg V autour de la mise en réseau des services touristiques et de l'innovation et de proposer à des destinations chinoises émergentes des actions incluant la relation aménagements-services.

L'ensemble de ces actions devra prendre corps dans le cadre d'une structure et d'une gouvernance qui restent à définir.

CHARGÉ DE MISSION GROTTE CHAUVET

Jean-Jacques DELANNOY
jean-jacques.delannoy@univ-savoie.fr

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

La grotte Chauvet-Pont d'Arc (Ardèche), qui possède les plus vieilles images connues de l'Humanité (36 000 ans), est au cœur d'importantes actions structurantes sur le territoire rhônalpin : candidature au Patrimoine mondial de l'Humanité (UNESCO) ; réalisation d'un fac-similé inédit par son ampleur ; recomposition territoriale et de l'offre touristique (grand projet de la Région Rhône-Alpes) ; création de pôles d'expertise et de transfert sur le milieu souterrain et l'image. L'USMB accompagne ces différents volets dans le cadre d'une mission confiée par la Région Rhône-Alpes et le Conseil général de l'Ardèche compte-tenu de son implication sur ce territoire notamment au travers du laboratoire EDYTEM.

Les objectifs de la mission sont :

- accompagner la réalisation du fac-similé de la grotte Chauvet afin que celui-ci puisse être, au-delà de son attractivité touristique, un haut lieu culturel ainsi qu'un espace de formation à, et par, la recherche sur les grottes ornées ;
- accompagner la réalisation du centre de découverte pour définir ses contenus scientifiques et pédagogiques ;
- définir les contenus, les attentes et la structuration de l'Institut de Formation de Recherche et d'Expertise sur le Milieu Souterrain (IFREEMIS) qui serait co-porté par l'USMB. Une attention devra être portée aux formations

continues et professionnelles sur le milieu souterrain, l'image et l'imagerie 3D afin de répondre aux besoins de gestion intégrée des risques, ressources et patrimoines souterrains et aux développements des nouveaux supports de médiation (imagerie 3D) ;

- poser les bases d'un haut « lieu » scientifique visant au développement :
 - d'une recherche intégrée sur le milieu souterrain,
 - de méthodes d'acquisition de données 4D (3D & temps),
 - des modes de conservation des patrimoines souterrains (naturels et culturels),
- répondre aux attentes des acteurs du territoire et du milieu souterrain sur les ressources techniques et d'expertises d'un tel centre.

BILAN DE L'ANNÉE 2014

Les actions suivantes ont été menées :

- accompagnement de la demande de classement au Patrimoine mondial de l'Humanité (UNESCO) de la grotte Chauvet-Pont d'Arc (juin 2014) ;
- poursuite de l'accompagnement de la réalisation de l'Espace de restitution de la grotte Chauvet (fac-similé et centre de découverte) en lien avec l'atelier de scénographie SCENE (Paris) :
 - suivi mensuel en atelier (Montignac et Toulouse) de la réalisation des panneaux pariétaux,

- suivi mensuel en atelier de la réalisation des spéléothèmes (Paris),
- suivi hebdomadaire du chantier (site du Razal - Ardèche) : sculpture et patine des paysages souterrains de la caverne (géologie, paléontologie, archéologie),
- suivi de l'insertion des panneaux ornés et des spéléothèmes dans le « décor » géologique,
- définition du contenu scientifique et pédagogique de la visite de la caverne (restitution),
- accompagnement et définition des contenus du Centre de découverte de la grotte Chauvet ;
- définition des objectifs et des contenus de l'IFREEMIS. Définition des offres de formations destinées aux métiers travaillant sur les différentes dimensions du milieu souterrain (ressources en eau, conservation, tourisme, sports nature) et les

méthodes associées (grottes-école ; grottes-laboratoire et imagerie 3D).

PERSPECTIVES 2015

Il est prévu pour 2015 :

- la finalisation de l'accompagnement de la réalisation du fac-similé de la grotte Chauvet (Caverne du Pont d'Arc) et du Centre de découverte (inauguration 25 avril 2015) ;

Concernant l'IFREEMIS :

- concrétisation des contenus « scientifique » et « expertise » de l'IFREEMIS
- accompagnement sur les statuts juridiques de l'institut ;
- formalisation du portage par l'USMB d'IFREEMIS en lien avec les autres établissements universitaires rhônalpins et de l'académie de Grenoble ;
- mise en place d'une antenne de l'USMB en Ardèche.

CHARGÉ DE MISSION FRANCOPHONIE

Frédéric TURPIN

frederic.turpin@univ-savoie.fr



OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

La charge de mission « Francophonie » a été créée en mars 2014, à la suite de l'obtention d'une chaire Senghor de la francophonie, en novembre 2013, par l'USMB. En collaboration avec le vice-président en charge des relations internationales, et en lien avec les composantes, le chargé de mission Francophonie / chaire Senghor de la Francophonie a vocation à développer, promouvoir et pérenniser les relations (recherche et formation) entre l'USMB et les partenaires francophones.

BILAN DE L'ANNÉE 2014

Le chargé de mission a participé à la restructuration du Réseau international des chaires Senghor qui a été actée lors de la réunion annuelle des chaires à Dakar, les 22 et 23 novembre 2014. Il s'agit d'en faire un outil mieux adapté aux cadres internationaux actuels de la recherche et de renforcer la place de l'USMB en son sein.

Le chargé de mission a participé à la réflexion sur la mise en place d'un réseau structuré des chaires autour d'un espace rhônalpin élargi aux partenaires suisses (HES-SO) et italiens (Vallée d'Aoste). Une première réunion « francophonie », USMB et université de Lyon 3 (Institut international de la Francophonie), s'est tenue à Lyon le 8 janvier 2014. Une réflexion sur la complémentarité des formations au niveau de l'ensemble rhônalpin a été engagée. L'USMB a proposé

deux thèmes de développement : actions humanitaires, développement durable (centré sur des aspects liés à l'eau et à l'énergie solaire tout particulièrement). Une réunion élargie (université Lyon 3, USMB, HES-SO et université du Val d'Aoste) se tiendra le vendredi 16 janvier 2015 à Lyon afin de dégager un projet commun autour du tourisme en francophonie.

Le chargé de mission soutient le développement des coopérations (échanges, cotutelles de thèse, doubles-diplômes) avec des partenaires universitaires francophones. Il a participé à l'accueil d'une délégation de l'université de Fianarantsoa de Madagascar, conduite par Madame la ministre de l'Enseignement supérieur malgache, le 25 septembre 2014. Outre la poursuite de l'accueil des étudiants malgaches, l'étude d'un projet de double diplôme de master Informatique et systèmes coopératifs communs avec l'École nationale d'informatique a été lancée. La chaire a participé à la délégation de l'USMB qui a rencontré à Annecy, le 27 octobre 2014, les représentants d'HES-SO dans le but d'approfondir nos coopérations.

Le chargé de mission organise des événements « francophones ». La cérémonie des vœux 2014, le 30 janvier, a été placée sous le signe de la « francophonie », en présence des recteurs de l'université d'Aoste (Italie) et de la HES-SO (Suisse) ainsi que du vice-président du réseau international des chaires Senghor. Le CM a également soutenu l'organisation d'événements sur des thématiques spécifiques qui

touchent à la francophonie et aux mondes francophones. Avec les étudiants du master LEA « Actions humanitaires », il a participé à la semaine de la solidarité internationale en Savoie de novembre 2014.

PERSPECTIVES 2015

La réunion du 16 janvier 2015 à Lyon doit permettre de lancer les bases d'un réseau « francophonie » plus structuré au niveau de la Région Rhône-Alpes et des partenaires suisses et italiens. Il

devrait constituer un des éléments du développement de la coopération transfrontalière de l'USMB.

La chaire soutiendra l'organisation de la troisième école d'été de linguistique légale, fruit de la coopération entre l'USMB et l'université de Trois-Rivières, qui se tiendra cette année à Chambéry.

Les actions de la chaire devraient également tendre au renforcement des liens de coopération avec des partenaires forts (Québec et Afrique francophone).

CHARGÉ DE MISSION EUROPE ET TRANSFRONTALIER

Massimo LUCARELLI

massimo.lucarelli@univ-savoie.fr

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

La fonction principale de l'ancienne mission « Italie » était d'accroître la visibilité de l'USMB en tant qu'institution d'enseignement supérieur et de recherche ouverte au transfrontalier, en favorisant l'émergence de projets Alcotra et le développement de partenariats de qualité avec les universités de l'Italie du Nord (à l'instar des doubles diplômes qui existent déjà avec les universités de Turin, du Piémont Oriental, Aoste et Milan-IULM).

Depuis le 21 octobre, la mission a été élargie au développement de partenariats stratégiques à l'échelle européenne en veillant notamment à impliquer l'USMB dans toutes les dimensions du programme « Erasmus + ».

BILAN DE L'ANNÉE 2014

Organisation de la visite d'une délégation de l'université de la Vallée d'Aoste à Chambéry (14-15 janvier 2014) afin de renforcer les liens existants en favorisant l'émergence d'un nouveau projet Alcotra (double diplôme de master entre LEA et le département de sciences économiques et politiques d'Aoste).

Renforcement des liens avec l'université Franco-Italienne (UFI) : réunion de travail (25 mars 2014) avec les deux responsables de la partie française de l'UFI et aide à la présentation d'une demande de fonds à l'UFI pour un projet de colloque

international sur Primo Levi organisé par l'USMB. Le colloque international sur Primo Levi se tiendra à Chambéry en mars 2015 avec le soutien de l'UFI.

Participation à l'International Day de l'université du Piémont Oriental (Verceil - Novare, 15 juin 2015) afin de promouvoir le double diplôme de licence et de master LCE, de relancer le projet de double diplôme de Licence en gestion (entre l'IAE Savoie Mont-Blanc et le département d'économie de Novare) et de discuter de la participation de 10 étudiants de l'USMB (IAE, LEA, LLCE parcours tourisme) à l'école d'été sur le tourisme œnologique organisée par le département d'économie de Verceil. Cette dernière s'est déroulée fin août 2014. Neuf étudiants, une enseignante de l'IAE de l'USMB y ont participé.

Participation aux journées de présentation des projets européens Horizon 2020 organisées par le Conseil général de la Haute-Savoie (8 juillet 2014, Archamps) et par la Région Rhône-Alpes (2 octobre 2014, Lyon) et rencontres avec des enseignants-chercheurs de LLSH, IAE Savoie Mont-Blanc et CISM pour les informer et les solliciter à présenter des projet Alcotra ou Espace Alpin.

Participation à la réunion du TEIN (*Transfrontier Euro-Institute Network*) le 15-16 septembre 2014 à Strasbourg et présentation de la demande d'adhésion de l'USMB au réseau TEIN, adhésion signée à Annecy, le 28 novembre 2014.

Participation à la conférence de lancement du programme Alpine Space 2014-2020 (Salzbourg, 22-23 octobre 2014) et rédaction d'un rapport détaillé envoyé à la DRI et à la DRED.

Participation au Festival du cinéma italien de Chambéry (19 novembre - 2 décembre 2014) en donnant une conférence grand public et en sollicitant les étudiants d'interprétariat pour intervenir lors des trois rencontres avec des metteurs en scène italiens invités par le Festival.

PERSPECTIVES 2015

Le chargé de mission poursuivra son objectif de développement de partenariats stratégiques en veillant à impliquer l'USMB dans les programmes européens « Erasmus + », Espace Alpin et Alcotra (dont l'appel à projets 2014-2020 sera enfin publié au printemps 2015). Il aidera à identifier, parmi les nombreuses universités européennes partenaires de l'USMB, celles qui représentent un enjeu particulier.

CHARGÉ DE MISSION RELATIONS AVEC LA SUISSE

Thierry ROLANDO

thierry.rolando@univ-savoie.fr

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA MISSION

En collaboration avec le VPCA en charge des relations internationales et le chargé de mission Europe et transfrontalier, en lien également avec les composantes, le chargé de mission « Suisse » a vocation à développer, promouvoir et pérenniser les relations entre l'USMB et les établissements d'enseignement supérieur, les entreprises et autres institutions suisses, au profit de la formation et de la recherche.

BILAN DE L'ANNÉE 2014

À la suite de la convention cadre signée entre la HES-SO et l'USMB en juillet 2013, les deux établissements ont poursuivi leur collaboration en 2014. Une réunion des équipes présidentielles des deux établissements s'est tenue à cet effet à Annecy le 27 octobre 2014. Le programme de *MBA* en innovation touristique (formation continue) lancé en 2013 semble avoir trouvé son public avec un taux de remplissage des modules de formation très honorable. Des réunions thématiques ont été programmées début 2015 sur le solaire et le tourisme. La réflexion sur le doctorat suit son cours ; elle débouchera sur des co-tutelles dans les domaines de compétences de l'école doctorale SISEO. Deux projets de programmes Interreg sont en discussion, sur le tourisme, dans le cadre de la participation de la HES-SO Valais au pôle touristique d'excellence initié par notre établissement, et sur les relations transfrontalières université-entreprises en

lien direct avec le Club des entreprises de l'USMB.

L'université de Genève vient de désigner un nouveau recteur qui prendra ses fonctions en juillet 2015. La période n'est donc pas propice au développement de projets nouveaux. La restructuration de sa faculté des sciences économiques et sociales s'est réalisée en 2014 sans que cela impacte les collaborations avec l'IAE sur les diplômes franco-suisse de formation continue. La présence de l'USMB au sein du Forum d'agglomération du Grand Genève a également permis de mettre en contact les collègues sociologues avec leurs homologues genevois.

En collaboration avec le VPCA en charge des RI, le chargé de mission Suisse a participé à l'organisation de l'école internationale d'été en limnologie organisée à Évian, avec la participation active de l'UMR INRA-USMB de Thonon, le CARRTEL. L'institut Forel de l'université de Genève était associé à l'organisation de cette école qui a été l'occasion de lancer la réflexion sur un projet de programme Interreg franco-suisse sur la thématique de l'eau transfrontalière. Cette réflexion pilotée par l'USMB a été l'occasion de nouer de nouveaux contacts avec l'université de Lausanne, l'EPFL, etc.

Dans la perspective de l'Interreg V, des représentants de l'établissement (DRED, DRI, CDE, VPCD) ont assisté en février à une présentation du futur programme 2014-2020, organisée à Pontarlier par le secrétariat technique conjoint. À l'initiative de l'USMB, le service Europe

du Conseil général de la Haute-Savoie a organisé une séance d'information à Archamps, le 8 juillet, sur les grands programmes internationaux à laquelle de nombreux collègues de l'établissement ont également participé.

À la suite de notre déplacement à l'Euro-institut de Kehl en janvier 2014 et aux relations que nous avons liées avec le réseau TEIN (*Transfrontier Euro Institut Network*), l'USMB a concrétisé son adhésion, la signature ayant eu lieu à l'occasion de la semaine de l'entreprise organisée par le Club des entreprises en novembre dernier sur le thème « Les frontières : terrain / terreau d'innovation ? ». Les réunions, colloques et *workshops* organisés dans le cadre de ce réseau sont des lieux privilégiés d'échanges de bonnes pratiques et d'idées dans le domaine des relations transfrontalières. Le chargé de mission Europe et transfrontalier de l'établissement est le correspondant principal de l'USMB pour le réseau TEIN.

PERSPECTIVES 2015

Dès 2015, plusieurs projets de programmes Interreg devraient être déposés par l'USMB et ses composantes en collaboration avec des partenaires suisses, établissements d'enseignement supérieur ou autres. L'Interreg V franco-suisse ouvre de réelles possibilités de financement de programmes collaboratifs avec nos voisins sur diverses thématiques porteuses pour l'établissement.

Dans le courant du premier semestre, un contact sera établi avec le futur recteur de l'université de Genève, ancien vice-président notamment en charge des relations internationales, pour réaffirmer le souhait de poursuivre et développer nos collaborations. L'entrée de notre partenaire HES-SO dans le réseau TEIN et dans celui des chaires Senghor permettrait également de donner une nouvelle dimension à notre partenariat.

L'USMB poursuivra sa présence au sein du Forum d'agglomération du Grand Genève et restera à l'écoute des projets portés sur cette zone frontalière par le GLCT, l'ARC, etc. Le CPER, qui actera une enveloppe pour une réflexion sur le développement de l'enseignement supérieur sur les sites d'Archamps et d'Annemasse, sera aussi un vecteur de l'évolution des relations entre la France et la Suisse.

L'émergence de nouveaux projets dépendra aussi de l'implication des composantes et laboratoires. Le partenariat entre le CARRTEL et plusieurs laboratoires ou établissements suisses à la suite de l'école internationale d'été d'Evian est un exemple significatif de relations fructueuses. Le Club des entreprises participera aussi à cette dynamique en travaillant avec la HES-SO la mise en place d'un réseau franco-suisse de partenaires institutionnels et économiques.

CHARGÉ DE MISSION GRANDS PROJETS TECHNIQUES INTERNATIONAUX

Patrick PIGEON

patrick.pigeon@univ-savoie.fr



BILAN DE L'ANNÉE 2014

Dans le cadre de la mission au titre des grands projets de coopération technique en direction de la Russie, les travaux menés ont porté principalement sur la redéfinition de la réponse à l'appel d'offre TEMPUS. En effet, l'an passé, la proposition de l'USMB avait été jugée positivement sur le fond. Elle justifiait et précisait la mise en place d'un master professionnel sur les métiers de l'aménagement de la montagne en lien avec le développement touristique et la gestion des risques. Cela ouvrait la possibilité de la retravailler en fonction des remarques formulées par les évaluateurs.

À cette fin, plusieurs réunions ont été tenues à partir du 18 avril 2014, remobilisant le groupe de travail de l'USMB. Elles ont permis de récupérer, et surtout d'adapter, le texte antérieurement déposé. Notamment s'est posée la question de la réduction des partenaires de ce projet, qui avaient été jugés trop nombreux par les évaluateurs européens. L'une des critiques principales portait sur le coût jugé trop élevé de ce projet, plus de 1,2 million d'euros.

La publication de l'appel « Erasmus + », qui succède aux projets TEMPUS, en octobre 2014, a toutefois ruiné les espoirs de pouvoir représenter ce projet adapté en 2015. En effet, la Russie n'y est pas éligible au titre des politiques d'adaptation structurelle. Toute autre forme de réponse aurait été lue comme une tentative de contourner cette décision européenne. Le groupe de travail

a donc décidé collectivement de reporter la réponse à l'appel d'offre en 2016.

Par ailleurs, le projet a été présenté officiellement devant le vice-président de l'université d'Irkoutsk lors de la mission menée du 8 au 12 octobre 2014. Cela a permis de vérifier, une fois de plus, l'intérêt de nos partenaires russes pour ce dernier. Il a également été validé lors de la réunion à Chambéry tenue dans le cadre du festival international des métiers de la montagne. Elle a réuni les représentants de l'USMB, du Parc naturel des Bauges, et de l'université de Gorno-Altaiisk.

PERSPECTIVES 2015

Bien que les missions au titre des relations internationales aient été réorganisées, je confirme donc mon engagement envers la réalisation de ce projet qui se justifie par ma participation à d'autres programmes internationaux, comme KNOW-4-DRR, programme européen FP7, dont le colloque final se tiendra à la fin du mois de mai 2015 à l'USMB.

CHARGÉ DE MISSION FLE ET COURS EN LANGUE ANGLAISE

Michaël KOHLHAUER

michael.kohlhauer@univ-savoie.fr

BILAN DE L'ANNÉE 2014

Coopérations à l'international

- Accueil en juin 2014 d'une collègue de l'université normale du Sichuan (Chengdu, Chine). Réunion de travail avec la responsable de la DRI en vue de revoir et finaliser la convention d'échange et de partenariat entre l'USMB et l'université normale du Sichuan.
- Déplacement à Verceil (Italie) les 15 et 16 juin 2014 en compagnie du chargé de mission Europe et Transfrontalier afin de présenter le Master LCE dans le cadre des journées internationales organisées par l'université du Piémont Oriental. Réunions de travail en vue d'intégrer le parcours FLE dans le double diplôme existant.
- Accueil en décembre 2014 d'une délégation du Centre d'échange culturel international de l'université de Langue et Culture de Beijing (Chine) conduite par son chargé des Relations Internationales. Réunions de travail avec le vice-doyen de la Faculté de Droit, et le directeur de l'UFR LLSH, pour mettre en place des conventions d'échange et de partenariat entre les

deux universités dans les domaines du droit et des Langues étrangères appliquées.

Échanges

- Mise en place de rencontres et de tandems entre les étudiants étrangers en FLE et les étudiants des départements d'espagnol et d'anglais à l'USMB.

Cours en langue anglaise

- Propositions chiffrées pour la mise en place (en présentiel ou en ligne) sur les trois sites de l'USMB de cycles de cours en langue anglaise traitant d'aspects choisis de la société française ou de la Savoie, dans les sciences, l'histoire ou la culture. Destinés aux étudiants et enseignants-chercheurs non francophones ainsi qu'aux étudiants et enseignants de l'USMB préparant un séjour à l'étranger, ces cours pourraient être proposés à l'intérieur des parcours existants ou sous forme de stages (en juin ou juillet, par exemple).

L'UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC EN DONNÉES CLÉS*

* Données année universitaire 2014-2015.

** Enquête 2014 du Ministère de l'éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et la Recherche (MENESR)

4 GRANDS DOMAINES DE FORMATION

- Arts, Lettres et Langues
- Droit, Économie, Gestion
- Sciences Humaines et Sociales
- Sciences et Technologies

TOUS LES NIVEAUX DU LMD ET TOUS LES DIPLÔMES

- Diplômes Universitaires de Technologie (DUT)
- Licences
- Licences professionnelles
- Masters
- Masters enseignement
- Diplômes d'ingénieurs
- Diplômes d'Université (DU)
- Doctorats
- Préparations aux concours

8 STRUCTURES DE FORMATION

4 UNITÉS DE FORMATION ET DE RECHERCHE (UFR)

- UFR Centre Interdisciplinaire Scientifique de la Montagne (CISM)
- UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH)
- UFR Sciences Fondamentales et Appliquées (SFA)
- Faculté de Droit (FD)

2 INSTITUTS UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE

- IUT d'Anney
- IUT de Chambéry

1 INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

- IAE Savoie Mont-Blanc

1 ÉCOLE D'INGÉNIEURS

- Polytech Anney-Chambéry

2 DÉPARTEMENTS DE FORMATION

- Accompagnement Pédagogique PRomotion de l'Enseignement Numérique et à Distance pour la Réussite des Étudiants (APPRENDRE)
- Centre National de Formation des Enseignants intervenant auprès des Déficiés Sensoriels (CNFEDS)

LA FORMATION

- 2^e université de Rhône-Alpes pour sa réussite en licence et en master**.
- 11^e université française pour sa réussite en licence et 10^e pour sa réussite en master**.
- Des taux élevés d'insertion professionnelle en licence professionnelle et en master.
- Une aide à l'orientation sur mesure.
- Des cursus adaptés pour les sportifs et artistes de haut niveau.
- Un accueil personnalisé des étudiants handicapés.

13 244 ÉTUDIANTS hors doctorants

- Répartition par domaines universitaires :

Anney-le-Vieux	4 544
Le Bourget-du-Lac	3 447
Jacob-Bellecombette	5 076
Chambéry	177

- Répartition par diplômes :

DUT	2 433
Licence	5 547
Licence pro	1 053
Master	1 961
Master enseignement	559
Diplôme d'ingénieur	808
DU	399
Autres parcours menant à d'autres diplômes	484

- 1 125 étudiants inscrits en alternance : 347 en contrat d'apprentissage 778 en contrat de professionnalisation
- 565 étudiants en formation continue diplômante
- 16 étudiants en reprise d'études
- 41 étudiants inscrits en Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou en Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) en 2013

INSERTION PROFESSIONNELLE

Taux d'insertion professionnelle à 30 mois (données 2013 sur promos 2011) des étudiants sortis et cherchant un emploi

DUT : 93 %

(taux de réponse : 87 %)

LICENCES PROS : 94 %

(taux de réponse : 88 %)

MASTERS : 92 %

(taux de réponse : 91 %)

DIPLÔMES D'INGÉNIEURS : 94 %

(taux de réponse : 96 %)

1 257 PERSONNELS (Données année civile 2014)

- 706 enseignants et enseignants-chercheurs
- 551 personnels administratifs de recherche et de soutien

3 DOMAINES UNIVERSITAIRES SUR 2 DÉPARTEMENTS

- Anney-le-Vieux (Haute-Savoie)
- Le Bourget-du-Lac (Savoie)
- Chambéry/Jacob-Bellecombette (Savoie)

LE PATRIMOINE (Données année civile 2014)

- Plus de 117 000 m² de bâtiments
- 64 bâtiments pour l'ensemble du patrimoine dont
 - 2 grands complexes sportifs
 - 3 bibliothèques universitaires
 - 2 espaces de vie étudiante

L'UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC EN DONNÉES CLÉS*

* Données année universitaire 2014-2015

LEXIQUE

AERES : Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

INES : Institut National de l'Énergie Solaire

INRA : Institut National de la Recherche Agronomique

IRD : Institut de Recherche pour le Développement

LMD : Licence, Master, Doctorat

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

VAPP : Validation des Acquis Professionnels et Personnels

CARTEL : Centre Alpin de Recherche sur les Réseaux Trophiques des Écosystèmes Limniques

CDPPOC : Centre de Droit Privé et Public des Obligations et de la Consommation

EDYTEM : Laboratoire Environnements Dynamiques et Territoires de la Montagne

IMEP-LAHC : Institut de Micro-électronique Électromagnétisme et Photonique et Laboratoire d'Hyperfréquences et de Caractérisation

IREGE : Institut de Recherche en Gestion et Économie

ISterre : Institut des Sciences de la Terre

LAMA : Laboratoire de Mathématiques

LAPP : Laboratoire d'Annecy-le-Vieux de Physique des Particules

LAPTh : Laboratoire d'Annecy-le-Vieux de Physique Théorique

LCME : Laboratoire Chimie Moléculaire et Environnement

LECA : Laboratoire d'Écologie Alpine

LEPMI : Laboratoire d'Électrochimie et de Physicochimie des Matériaux et des Interfaces

LIP-PC25 : Laboratoire Inter-universitaire de Psychologie - Personnalité, Cognition, Changement Social

LISTIC : Laboratoire d'Informatique, Systèmes, Traitement de l'Information et de la Connaissance

LLSETI : Langues, Littératures, Sociétés, Études Transfrontalières et Internationales

LOCIE : Laboratoire d'Optimisation de la Conception et Ingénierie de l'Environnement

LPE : Laboratoire de Physiologie de l'Exercice

LPNC : Laboratoire de Physiologie et Neurocognition

SYMME : Laboratoire des Systèmes et Matériaux pour la Mécatronique

LA RECHERCHE

- Des unités de recherche labellisées, reconnues en France et à l'étranger.

- Des laboratoires qui ont tissé des liens avec de grands organismes (CNRS, CEA, CERN, INRA, IRD...), des structures à la pointe de l'innovation (INES, Institut de la Montagne...) et les pôles de compétitivité rhônalpins.

- Une approche transversale à l'origine de travaux innovants.

■ ■ ■ **19 UNITÉS DE RECHERCHE RÉPARTIES ENTRE 4 DOMAINES DE COMPÉTENCES**

Domaines	Unités de recherche
MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • LAMA • LAPP • LAPTh
SCIENCES ET GÉNIE DE L'ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • CARTEL • EDYTEM • ISterre • LCME • LECA • LOCIE
SYSTÈMES INTELLIGENTS ET TECHNOLOGIES AVANCÉES	<ul style="list-style-type: none"> • IMEP-LAHC • LEPMI • LISTIC • SYMME
ORGANISATIONS ET TERRITOIRES, REPRÉSENTATIONS ET COGNITION	<ul style="list-style-type: none"> • CDPPOC • IREGE • LIP-PC25 • LLSETI • LPE • LPNC

- 15 unités de recherche évaluées A ou A+ par l'AERES

- 450 enseignants-chercheurs et chercheurs

- 239 doctorants dont 87 doctorants étrangers (au 19/12/2014)

- 54 soutenances de thèses en 2014

L'INTERNATIONAL

- Une université de territoire ouverte sur le monde.

- Des cours et formations en anglais.

- Une immersion quotidienne des étudiants et chercheurs parmi de nombreuses nationalités.

- Une position transfrontalière unique et stimulante avec la Suisse et l'Italie.

- 1^{re} université française depuis 2008 pour les échanges ERASMUS

- Plus de 12 % d'étudiants étrangers

- 108 nationalités représentées

- 2 217 étudiants en programmes d'échanges (études et stages)

- 417 universités partenaires dans 57 pays du monde entier

- 610 enseignants-chercheurs en mobilité à l'étranger

LES RELATIONS AVEC LE MONDE ÉCONOMIQUE

- Des cursus en réponse aux besoins du territoire et de ses acteurs : formation initiale, formation continue, VAE, VAPP...

- Une collaboration quotidienne avec les acteurs économiques et institutionnels du territoire.

- Une cellule de développement de la formation continue et de l'alternance : la cellule ALTUS.

- 1 172 intervenants professionnels extérieurs (vacataires)

- 1 Club des Entreprises fédérant

- plus de 100 entreprises et institutions du territoire adhérentes et

- plus de 1000 entreprises partenaires ayant au moins un lien direct avec l'Université Savoie Mont Blanc : stage, alternance, contrat de recherche...

